REPUBLIQUE DU CAMEROUN

REGION DU LITTORAL

DEPARTEMENT DU MOUNGO

COMMUNE DE LOUM



REPUBLIC OF CAMEROON

LITTORAL REGION

MOUNGO DIVISION

LOUM COUNCIL

RAPPORT D'ETUDE

MECANISME DE CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION
PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE LOUM





Appui technique et financier du Programme National de Développement Participatif (PNDP) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)

Réalisé par : Programme d'Appui aux Actions Rurales de Développement Industriel et Commercial (PAARDIC)







SOMMAIRE

SOMMAIRE	
SIGLES ET ABREVIATIONS	
LISTE DES TABLEAUX	
LISTE DES FIGURES ET CARTES	
PREFACE	
RESUME EXECUTIF	9
ABSTRACT	12
INTRODUCTION	15
CHAPITRE I :CADRE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE EN MATIÈRE DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉVELOPPEMENT LOCAL A CAMEROUN	18
I.1. LE CADRE LÉGISLATIF ET RÈGLEMENTAIRES DE LA DÉCENTRALISATION AU CAMEROUN	
I.1.1. Les bases constitutionnelles de la décentralisation au Cameroun.	
I.1.2. Les lois comme fondement de la décentralisation au Cameroun	
1.2 Promotion du développement local	
I.2.1. Concept de l'économie locale	
1.2.2Liens entre développement local et décentralisation	
1.2.3. Notion de processus de developpement du territoire	
I-3 BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE	24
1.3.1 Localisation de la Commune	
I.3.2. MILIEU biophysique	
CHAPITRE II :SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE SUR LE CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE LOUM	
CHAPITRE II :SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE SUR LE CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE LOUM	33
II.1 Contexte de l'étude	34
II.2 OBJECTIF ET METHODOLOGIE DU CCAP	
II.2.1 Objectifs	
II.2.2 Methodologie du CCAP	
II.3.1 TIRAGE DE L'ECHANTILLON	37
II.3.1.1 Champ de l'enquête et population cible	
II.3.1.2 Taille de l'échantillon des ménages, nombre de ZD et nombre de ménages par ZD II.3.2 CARTOGRAPHIE	
II.3.3 SENSIBILISATION DES MENAGES.	
II.3. 4 COLLECTE DES DONNEES	
II.4. METHODOLOGIE DE MESURE DES INDICATEURS DE PERCEPTION	
CHAPITRE III:PRINCIPAUX RESULTATS ET AMELIORATIONS SUGGEREES	
III.1 PRESENTATION DE LA POPULATION ENQUETEE	43
III.2 SECTEUR DE L'EAU	
III.2.1 Disponibilité et utilisation des services de l'eau potable	44 46
III.2.4 Besoins en matière d'approvisionnement en eau potable	
III.2.5 Attentes et satisfactions des ménages en matière d'approvisionnement en eau potable	
III.3 SECTEUR DE LA SANTE	
III.3.2 Niveau de qualification des responsables des services de santé utilisés	
III.3.3 Caractéristiques des formations sanitaires utilisées	51
III.3.4 Coût des consultations dans les formations sanitaires utilisées	
III.4 SECTEUR DE L'EDUCATION	
III.4.2 Caractéristiques et équipements des infrastructures de l'éducation	
III.4.3 Coûts de l'éducation	
III.4.4 Attentes et satisfactions des ménages en matière d'éducation	
III.5.1 Accès aux services offerts par la commune	
III.5.2 Participation des ménages à la vie communautaire	
III.5.3 Perception globale des services communaux	60
CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	62
CHAPITRE IV :PLAN D'ACTION POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUN LOUM	
ANNEVES	72

SIGLES ET ABREVIATIONS

CAMWATER	1		
CCAP	Contrôle Citoyen de l'Action Publique		
CES	Collège d'Enseignement Secondaire		
CETIC	Collège d'Enseignement Technique, Industriel et Commercial		
CMA	Centre Médical d'Arrondissement		
CRC	Cellule Régionale de Coordinnation		
CSI	Centre de Santé Intégré		
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées		
DDADER	Délégation Départementale de l'Agriculture et du Développement Rural		
DAEPIA	Délégationd'Arrondissement de l'Elevage la Pêche et les Industries Animales		
DEUC	Diagnostic de l'Espace Urbain Communal		
DIC	Diagnostic Institutionnel Communal		
DPNV	Diagnostic Participatif Niveau Village		
EC-ECAM4	Enquête Complémentaire de la quatrième Enquête Camerounaise Auprès des		
EC-ECAM4	Ménages		
ENEO	Energy of Cameroon		
FCFA	Franc de la Communauté Financière de l'Afrique		
INS	Institut National de la Statistique		
Km2	Kilomètre carré		
MINEDUB	Ministère de l'Education de base		
MINEE	· ·		
MINEFOP			
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire		
MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaires		
ONG	Organisation Non Gouvernementale		
OSC	Organisation de la Société Civile		
PAARDIC	Programme d'Appui aux Actions Rurales de Développement Industriel et		
Commercial			
PCD	Plan Communal de Développement		
PNDP	Programme National de Développement Participatif		
PNDP-LT	Programme National de Développement Participatif-Littoral		
PTF	Partenaires Techniques et Financiers		
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat		
SOCAPALM	Société Camerounaise de Palmeraies		
TP	Travaux Publics		
ZD	Zone de Dénombrement		

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Présentation synthétique de l'hydrographie	27
Tableau 2: Présentation synthétique de la flore	27
Tableau 3: Présentation synthétique de la faune	
Tableau 4: Répartition de la population dans la commune	
Tableau 6: Répartition des ménages à enquêter par zone de dénombrement	39
Tableau 7: Caractéristique des répondants	3944
Tableau 8: Caractéristiques des chefs de ménage	
Tableau 9: Disponibilité des systèmes publics d'approvisionnement en eau	44
Tableau 10: Principale source publique d'approvisionnement en eau des ménages	44
Tableau 11: Coût d'accès aux services de l'hydraulique	45
Tableau 12: Conditions d'accès aux services de l'eau	457
Tableau 13: Panne de la principale source publique d'eau au cours des six derniers mois	46
Tableau 14: Non satisfaction en approvisionnement des ménages en eau et ses raisons	48
Tableau 15: Attentes des ménages par rapport à la source d'approvisionnement en eau	48
Tableau 15: Formation sanitaire la plus proche du ménage et temps moyen pour l'atteindre	48
Tableau 17: Caractéristiques des formations sanitaires de proximité	51
Tableau 18: Coût des consultations dans les formations sanitaires utilisées	
Tableau 19: Attentes des ménages en matière de services de santé	53
Tableau 20: Distance et le temps mis pour se rendre à pied dans un établissement scolaire, selon le c	ycle
d'enseignement	55
Tableau 21: Quelques caractéristiques des établissements scolaires, selon le cycle d'enseignement	56
Tableau 22: Nombre moyen d'élèves par classe et assiduité des enseignants, selon le cycle d'enseign	
Tableau 23: Responsables des réparations des salles de classe, selon le cycle d'enseignement	
Tableau 24: Raisons de l'insatisfaction des ménages des services de l'éducation	
Tableau 25: Attentes des ménages pour les services de l'éducation	
Tableau 26: Informations sur les actions de la commune/Implication des ménages	
Tableau 27: Insatisfaction de certains ménages vis à vis de la commune	
Tableau 28: Attentes des ménages	
Tableau 29: Synthèse des problèmes	
Tableau 30: Plan d'action	
Tableau 31: Programme de dissémination des résultats et de présentation du plan d'action	
- 1 actual c 1 . 1 1 c at an international and tenation of an propertion of an print a deficit minimum	/ -

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Perception des ménages sur la qualité de l'eau potable, SCORECARD, Loum, 2017	.45
Graphique 2: Responsable de la remise en service du point d'eau, SCORECARD, Loum, 2017	.47
Graphique 3: Expression des besoins en matière d'approvisionnement en eau, SCORECARD, Loum, 20	017
	.47
Graphique 4: Préférences des ménages en formations sanitaires et autres lieux de soins, SCORECARD,	,
Loum, 2017	.50
Graphique 5: Responsable de la formation sanitaire utilisée par au moins un membre du ménage,	.51
Graphique 6: Nombre de lits trouvés dans les salles d'hospitalisation,	.52
Graphique 7: Raisons d'insatisfaction des services de santé de la localité, SCORECARD, Loum, 2017.	.53
Graphique 8: Proportion des ménages dont le village dispose d'un cycle d'enseignement,	.54
Graphique 9: Proportion des ménages dont les enfants fréquentent un établissement à cycle complet,	
SCORECARD, Loum, 2017	.55
Graphique 10: Répartition des ménages selon la perception qu'ils ont des coûts de l'éducation,	
SCORECARD, Loum, 2017	.57
Graphique 11: Type de prestation sollicité à la commune de Loum au cours des 12 derniers mois,	
SCORECARD, Loum, 2017	.59

LISTE DES FIGURES ET CARTES

Carte 1: Localisation de la Commune	25

PREFACE

Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) se présente comme une action des citoyens ou des Organisations de la Société Civile (OSC) qui vise à (i) apprécier l'action publique ou à amener les acteurs publics à rendre compte aux populations ; (ii) apprécier la pertinence des projets/Programmes ainsi que les moyens qui y sont affectés ; (iii) réorienter les axes de développement en fonction de nouveaux besoins identifiés ; (iv) compléter les mécanismes publics de contrôle (administratif, juridictionnel, parlementaire) et (v) pourrait être un outil d'aide à la décision.

Les résultats de l'enquête contenus dans le présent rapport visent à percevoir la satisfaction et la non-satisfaction d'un échantillon représentatif de 320 ménages de la Commune de Melong, tirés aléatoirement du fichier EC-ECAM4 par l'Institut National de la Statistique (INS) dans les seteurs de l'eau potable, la santé, l'éducation et les services communaux.

Les analyses des données obtenues pour les secteurs sus-cités, montrent que des efforts restent à faire pour l'amélioration des conditions de vie des ménages.

La vision que j'ai de la commune de Loum, est la mise en œuvre effective du plan d'action reposant sur les attentes des populations et les recommandations issues de l'enquête ScoreCard.



RESUME EXECUTIF

L'effectivité de la participation des populations dans la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des actions publiques de développement est plus que jamais au cœur des stratégies de lutte contre la pauvreté et d'amélioration des conditions et qualité de vie des populations dans les pays en voie de développement en général et au Cameroun en particulier.

Le Programme National de Développement Participatif (PNDP), bras séculier de l'Etat dans la noble mission d'impliquer les populations dans la mise en œuvre d'actions de développement de leur territoire, s'est doté dans sa troisième phase d'un Programme qui permettra aux populations à la base de donner leur avis sur leur degré de satisfaction concernant l'accès aux services sociaux de base. C'est dans cette dynamique que le PNDP a mis en œuvre l'opération de Contrôle Citoyen de l'Action Publique dénommée ScoreCard, qui n'est que la matérialisation du principe de redevabilité des gouvernants vis- à- vis des gouvernés.

Il est l'expression de toute action formelle ou informelle de la part des citoyens ou des Organisations de la Société Civile (OSC), visant à contrôler l'action publique ou à contraindre les acteurs au développement de rendre compte aux citoyens; apprécier la pertinence des projets/Programmes ainsi que des moyens qui y sont affectés; réorienter les axes de développement en fonction des nouveaux besoins identifiés et compléter les mécanismes publics de contrôle (administratif, juridictionnel, parlementaire).

De façon globale, le Contrôle Citoyen de l'Action Publique a pour objectif de recueillir des informations sur le niveau de satisfaction des ménages en rapport avec les services fournis dans les secteurs de l'hydraulique ; la santé ; l'éducation et les services communaux. Il s'est agit de mener une enquête d'opinion auprès des ménages, de produire un rapport d'enquête, d'élaborer une planification stratégique pour la mise en œuvre des actions programmées et de mettre en place un dispositif de suivi-évaluation desdites actions.

En effet, au cours de sa deuxième phase de mise en œuvre et ce dans le cadre de sa mission, le PNDP a expérimenté dans dix communes pilotes dont une dans chaque région du Cameroun le mécanisme de Contrôle Citoyen de l'Action Publique. Celui-ci s'est basé d'une part sur l'opération d'enquête auprès des ménages pour capter la perception des populations sur l'offre de services publics dans les secteurs de l'eau potable, de la santé, l'éducation et le service communal et d'autre part, sur la dissémination des résultats afin d'opérer des changements significatifs relatifs à la

qualité des services communaux. Tenant compte des leçons tirées de cette expérience pilote, le PNDP a jugé utile de l'étendre progressivement à toutes les communes. Aussi, il a été retenu, dans la phase III du Programme, de réaliser dans 160 communes une enquête auprès des ménages pour permettre aux populations de porter une appréciation sur l'offre des services publics. Pour s'assurer de la fiabilité des résultats de cette enquête, le PNDP s'est appuyé sur l'expertise technique de l'INS qui a planifié le sondage, selon les bases et la méthodologie scientifiques et aussi réalisé le traitement de données collectées sur le terrain.

Les résultats de cette enquête pour la Commune de Loum se résument dans la satisfaction des ménages enquêtés en termes d'accès et de qualité des services ci-dessus cités.

- ➤ Pour le secteur de l'eau potable : 36% des ménages ont une eau de qualité à portée de main;
- ➤ Pour le secetur Santé, 70,3% des ménages sont satisfaits de l'offre en services sanitaires ces 12 derniers mois, 98,2% des ménages déclarent que la formation sanitaire a disposé du personnel au cours des 12 derniers mois, 94% des ménages déclarent que la formation sanitaire dispose du materiel, 98,8% des ménages déclarent que la formation sanitaire dispose une salle d'hospitalisation, 98,4% des ménages déclarent que la formation sanitaire dispose une pharmacie/pro-pharmacie, 55,9% des ménages apprécient le bon accueil;
- ➤ pour le secteur de l'éducation, en dépit de quelques griefs relevés ça et là, la majorité des ménages sont satisfaits des services d'éducation de leur localité. Suivant le cycle d'enseignement, l'évolution du taux de satisfaction est 88,4% à la maternelle, 81,9% dans le primaire et de 79,4% dans le secondaire.
- S'agissant des services communaux, pour l'établissement des actes de naissance et la certification des documents, les ménages pensent que l'accueil a été bon (79,9% et 90,3%) et le temps de réponse est globalement jugé satisfaisant.

Dans une perspective d'amélioration du niveau de satisfaction des services fournis, la Mairie de Loum devrait s'appesantir sur l'identification d'une stratégie d'entretien des infrastructures existantes. S'agissant de la gouvernance, il semble judicieux pour la Mairie de Loum, de mettre en place des mécanismes de participation effective des populations, dans la mise en oeuvre de l'action publique.

ABSTRACT

The effectiveness of people's participation in the designing, implementation and monitoringevaluation of public development actions is more than ever at the center of strategies to fight against poverty, improve the living conditions and life quality of populations in developing countries in general and particularly in Cameroon.

The National Community-driven Development Programme (PNDP), secular arm of the State in the noble mission to involve the populations in the implementation of actions of development of their territory, was endowed in its third phase with a programme that will enable local populations to give their opinion on their level of satisfaction with regards to the access to basic social services. In line with this, the PNDP has implemented the Citizen Control operation of Public Action named ScoreCard, which is the materialization of the principle of accountability of authorities on the population.

This principle is the expression of any formal or informal action by citizens or Civil Society Organizations (CSOs) aiming at controlling public action or compelling actors of development to report to citizens, assessing the relevance of the projects and the means allocated to them, redirecting the development axes according to the new needs identified, completing the public control mechanisms (administrative, jurisdictional, parliamentary) and being a tool for decision-making.

Within the framework of this study, the operation aims at collecting information on the level of the satisfaction of households related to services provided in some basic social sectors (portable water, the health, education and communal services). This will involve conducting a household-opinion survey, producing a survey report, developing a strategic plan for the implementation of programmed actions and putting in place a monitoring and evaluation system for the said actions.

Indeed, during its second phase of implementation and within the framework of its mission, the PNDP has experienced the mechanism of Citizen Control of Public Action in ten pilot councils, including one in each region of Cameroon. It was based on the one hand, on the household-survey operation to capture people's perception on the provision of drinkable water, health services, education and community services by public services, while on the other hand, the dissemination of results in order to make significant changes in the quality of community services. Taking into account the lessons learned from this pilot experience, the PNDP deemed it necessary to gradually extend it to all communities. Also, in Phase III of the Program, it was decided to carry out a

household survey in 160 communities to enable the population assess the supply of public services. To ensure the reliability of the results of this survey, the PNDP relied on the technical expertise of the National Institute of Statistics, which planned the survey, according to scientific and methodological basis and also carried out the processing of data collected on the field.

The results of this survey for the community of Loum can be summarized in the satisfaction of the households in terms of access and quality to the services mentioned below.

- ♣ In the sector of water: 36% of the households have this water at hand;
- ♣ In the sector of Health, 70.3% of the households are satisfied with the supply of health services. 57.9% of households appreciate the good reception;
- ♣ In the sector of education, the evolution of the satisfaction rate is 88.4% in kindergarten, 81.9% in primary and 79.4% in secondary school;
- ♣ With regards to municipal governance in the community of Loum, some services are, by their nature, rare events for the same household. For birth certificates and document certification, users think that the reception was good, (79.9% and 90.3%) and the response time is globally considered satisfactory

To better the level of satisfaction of the services provided, the Loum community should dwell on identifying a strategy for the maintenance of existing infrastructures. Concerning governance, setting up mechanisms for the effective participation of populations in the implementation of public action would be proper for the Loum community.

INTRODUCTION

Le Programme National de Développement Participatif (PNDP) en partenariat avec les communes mène des actions qui concourent non seulement à l'amélioration des conditions et qualité de vie des populations mais aussi à l'implication de ces dernières dans la conception, la mise en œuvre ainsi que le suivi-évaluation de l'action publique.

La mise sur pied du CCAP par le PNDP et ses Partenaires Techniques et Financiers est illustrative à plus d'un titre. Primo, parce qu'elle concilie la question de la qualité du service public et celle de la participation du citoyen à la gestion des biens publics et secundo, parce qu'elle se propose de mettre en place des mécanismes capables d'apporter des réponses adaptées aux manquements aussi divers que variés, qui entravent aussi bien la qualité du service public que l'implication ou la participation du citoyen.

A l'observation, il se trouve que le service public dans son exécution, suscite des interrogations liées à sa qualité, et au respect du sacro-saint principe de redevabilité. Pour y apporter des réponses efficaces et efficientes, une kyrielle de propositions se recrutant de la gouvernance locale, de la réforme des finances publiques ou encore de la programmation budgétaire fusent. Pour ce qui est de la gouvernance locale, la nécessité de la maturation du processus de la décentralisation et sa mise en place effective se concrétise au niveau national.

Au niveau local, le renforcement des capacités des acteurs en matière de développement participatif, intégré et durable devient progressivement une réalité, de même que les mécanismes de Contrôle Citoyen de l'Action Publique. S'agissant de la réforme des finances publiques et la programmation budgétaire, l'Etat met de plus en plus l'accent à l'effectif transfert des ressources tant humaines que financières au niveau communal.

Au niveau communal, la transparence sur cette question, est plus que jamais de mise à travers l'implémentation des stratégies de mobilisation et de sécurisation des recettes ainsi que la promotion d'un travail décent pour la ressource humaine.

Ainsi, l'opérationnalisation du CCAP lancé dans certaines communes et particulièrement à Loum, trouve toute sa raison d'être. Ceci dans la mesure où il se propose (i) d'apprécier la qualité de l'action du service public, notamment dans les secteurs de l'eau, la santé, l'éducation et de la gouvernance locale et (ii) de proposer des solutions aux problèmes qui freinent le bon déroulement de l'action publique dans la commune.

Le présent rapport est structuré en quatre chapitres :

- Chapitre I : Cadre législatif et réglementaire en matière de décentralisation et de développement local au Cameroun
- Chapitre II : Synthèse méthodologique de l'enquête sur le Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans la commune de Loum.
- Chapitre III : Principaux résultats et améliorations suggérées
- Chapitre IV : Plan d'action pour la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans la commune de Loum.

CHAPITRE I:

Cadre législatif et réglementaire en matière de décentralisation et de développement local au Cameroun Le cadre législatif et règlementaire de la décentralisation et du développement local au Cameroun se scrute à travers un ordonnancement des textes juridiques, partant de la Constitution jusqu'au décret en passant par les lois ainsi que de la disposition des institutions en charge du développement local. Pour présentation expressive de ce chapitre, il semble méthodologiquement contraignant, de mettre en exergue d'une part les lois et règlements de la République en la matière (I-1) et d'autre part, les mécanismes de promotion de développement local tant au niveau national que local (I-2).

I.1. LE CADRE LÉGISLATIF ET RÈGLEMENTAIRES DE LA DÉCENTRALISATION AU CAMEROUN

Il s'agit ici de présenter de façon ordonnancée les bases constitutionnelles, juridiques et règlementaires de la décentralisation au Cameroun.

I.1.1. LES BASES CONSTITUTIONNELLES DE LA DÉCENTRALISATION AU CAMEROUN.

La loi N°96/06 du 18 Janvier 1996 portant modification de la constitution de 1972 a fait de la décentralisation la pierre angulaire non seulement de l'expression de l'Etat de droit au Cameroun, mais également de la promotion du développement local. L'alinéa 2 de l'article premier du titre premier, « De l'Etat Et de La Souveraineté » conditionne la forme de l'Etat à l'instauration de la pratique de la décentralisation comme modèle de gouvernance. On peut y lire « la République du Cameroun est un Etat unitaire décentralisé ». Le titre X, Des Collectivités Locales consacre huit (08) articles (de l'article 55 à l'article 62) pour encadrer la pratique de la décentralisation. Il se manifeste là, de la part du constituant camerounais, une réelle volonté de faire des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) des acteurs à part entière de la construction et de la consolidation des idéaux de paix, de l'intégration nationale, de promotion de la démocratie et du développement local. On peut y lire en l'article 55, alinéa 2 « les Collectivités Territoriales Décentralisées sont des personnes morales de droit public. Elles jouissent de l'autonomie administrative et financière pour la gestion des intérêts régionaux et locaux. Elles s'administrent librement par des conseils élus et dans les conditions fixées par la loi. Les conseils des collectivités territoriales décentralisées ont pour missions de promouvoir le développement économique, social, sanitaire, éducatif, culturel et sportif des collectivités ». Ceci illustre à suffisance que la décentralisation camerounaise a en amont une base constitutionnelle conséquente. Qu'en est-il de la loi.

I.1.2. LES LOIS COMME FONDEMENT DE LA DÉCENTRALISATION AU CAMEROUN

La constitution dans son titre XII, *Des Dispositions Transitoires et Finales* annonce la mise en place progressive des institutions constitutionnellement établies. C'est dans ce sillage que le législateur camerounais, va se pencher dans l'opérationnalisation de la décentralisation. Les lois dites de la décentralisation du 22 juillet 2004, consacrent ainsi la pratique de cette forme nouvelle de gouvernance. La loi N°2004/017 d'Orientation de la Décentralisation vient fixer les règles générales applicables en matière de la décentralisation territoriale, tel que le chapitre premier du titre premier l'énonce. Dans l'ensemble on y trouve la définition d'un cadre d'action, la description des acteurs et leurs missions. La loi N°2004/018 portant sur les Communes et celle N°2004/019 portant sur les Régions ont apporté une plus-value significative dans la définition des missions des acteurs ainsi que dans les mécanismes d'actions de ces derniers.

Si les lois donnent fondamentalement une base à la décentralisation au Cameroun, la règlementation participe également à la concrétisation de la pratique de la décentralisation et par conséquent constitue un fondement non négligeable de celle-ci.

I.1.3. LES FONDEMENTS RÈGLEMENTAIRES DE LA DÉCENTRALISATION AU CAMEROUN

On y retrouve une kyrielle de mécanismes d'actions, dont les plus fréquents se recrutent dans les décrets, les arrêtés et les ordonnances. En général, ces instruments participent de la rationalisation du fonctionnement des acteurs interpellés de près ou de loin par la décentralisation. On peut y observer : les orientations dans le transfert des compétences, dans la gestion des ressources communales et dans la gestion des relations. En somme, on assiste à un ensemble de mécanismes portés par le pouvoir exécutif, dans le souci d'harmoniser un environnement de plus en plus concurrentiel, afin de rester cohérent avec les engagements de l'Etat vis-à-vis de lui-même et des autres acteurs tant nationaux qu'internationaux.

I.2. PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

I.2.1. CONCEPT DE L'ÉCONOMIE LOCALE

Le développement local peut être compris comme un processus de création (production), de rétention (appropriation), et de redistribution (partage équitable) des richesses sur le territoire. Le concept de développement local naît de la prise de conscience de ce que les politiques d'aménagement du territoire (logique d'Etat) mises en œuvre pour corriger les grands déséquilibres

géographiques et socioéconomiques (logiques du marché) ne peuvent trouver leur pleine efficacité qu'en s'appuyant sur une organisation des volontés locales (logique de territoire).

Ce processus de développement s'articule autour de trois dimensions (l'espace, le temps et les acteurs). Il permet à la population du territoire concerné de résoudre progressivement ses problèmes et de réaliser ses ambitions dans les domaines économique, social, culturel et environnemental par la participation active, individuelle et collective de l'ensemble des citoyens.

Processus dynamique et incertain plutôt que réalité figée, le développement local est ainsi à la fois un problème de consolidation territoriale et de coordination entre les différents acteurs, qui interpelle les contextes institutionnels locaux. Par ailleurs, cette notion comporte une dimension endogène qui insiste sur la mobilisation et la valorisation productive des ressources, des énergies, des forces sur un espace (ou un « territoire ») sans que ce dernier ne désigne *a priori* une aire donnée, aux délimitations physiques précises, fixes et aisément repérables. Il est essentiel de souligner que ce qui peut être « local » ici est régional, voire national ailleurs.

I.2.2. LIENS ENTRE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET DÉCENTRALISATION

Selon l'art. 2, al. 2, de la loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation, la décentralisation constitue l'axe fondamental de promotion du développement, de la démocratie et de la bonne gouvernance au niveau local.

Ainsi, en transférant les compétences et les ressources, la décentralisation peut promouvoir la démocratie locale et la bonne gouvernance et contribuer de manière durable au bien-être des populations locales.

Cependant, de nombreux facteurs liés au partage du pouvoir peuvent empêcher l'implémenttion efficace du développement local. Au nombre de ces facteurs, nous pouvons citer:

- ➤ Une coopération difficile entre l'État et les collectivités locales qui peut freiner toute dynamique d'actions communes. On peut citer, à cet effet, la lourdeur du cadre unitaire et la fragmentation territoriale qui ont tendance à induire des interventions moins complémentaires, des chevauchements de compétences et la dispersion des initiatives, ainsi qu'un cloisonnement des institutions et des budgets ;
- ➤ Une médiation difficile du gouvernement local qui ne cherche pas à coordonner les actions des différents acteurs locaux au risque de créer la communalisation, c'est-à-dire le fait de considérer la commune comme étant le but de la décentralisation et du développement local.

Le rôle du gouvernement local devrait s'apparenter à celui d'un stimulateur et facilitateur du développement, qui créerait un espace de concertation où les différents acteurs locaux se retrouveraient et discuteraient de la promotion du territoire.

Une première solution est le contrat-plan qui est un cadre de collaboration contraignant entre l'Etat et la Commune pour la poursuite des objectifs de développement. Défini par la loi N°2011/008 du 06 mai 2011 sur l'aménagement et le développement du territoire, le contrat-plan est un document négocié entre l'Etat d'une part, une collectivité décentralisée, un groupe de communes ou un syndicat de communes d'autre part, éventuellement assorti de contrat particulier, définissant de manière détaillée le partage solidaire des responsabilités en vue de l'exécution harmonieuse de programmes pluriannuels de développement ou des actions d'aménagement du territoire dans une ou plusieurs communes ou une région pendant une période déterminée, et dans lequel contrat-plan chaque partenaire s'engage sur la nature, le contenu et le financement partiel des différentes actions programmées.

D'autres solutions peuvent être envisagées parmi lesquelles, la création des sociétés d'économie mixte locales (exemple : champs communautaires, cases communautaires, etc.) qui associeraient les collectivités locales au secteur privé ainsi que la multiplication des fora permettant la concertation et la naissance de l'ingénierie territoriale.

I.2.3. NOTION DE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Le développement territorial part de l'idée selon laquelle chaque territoire, chaque région a des potentialités qu'il/qu'elle peut valoriser grâce au projet de développement local, conçu et mis en œuvre avec et pour les populations.

Un projet de développement local ou processus de développement territorial vise le changement de la situation d'un territoire et de ses habitants par la valorisation des qualités (ressources, atouts, valeurs), la minimisant des handicaps et le contournement des contraintes.

Il est initié et mis en œuvre de maniere participative avec les habitants et les institutions. Il tente de répondre à leurs aspirations, et de valoriser leurs richesses collectives.

Quatre conditions doivent être vérifiées pour parler de projet de développement local :

Un projet de développement local doit être déployé sur un territoire qui fonctionne comme tel;

- ➤ Sa conception doit reposer sur un consensus formulé à travers un ensemble d'avantages, d'opportunités ou d'objectifs ;
- Sa mise en œuvre doit associer les populations locales ;
- ➤ Il est conduit par des institutions ou des dispositifs qui sont à la dimension du territoire où il s'applique.

I.2.4. DÉMARCHE DE LA PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT LOCAL (PROJET DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE)

La démarche de projet de développement du territoire est une démarche participative, porteuse d'une certaine vision de la citoyenneté.

Elle compte cinq étapes en interaction permanente pendant le déroulement du projet :

Diagnostic ou état des lieux ;

Il consiste en une étude pluridisciplinaire et exhaustive des forces et des faiblesses du territoire afin de « lire et de comprendre le territoire » et de choisir ce qu'il faut faire pour répondre aux enjeux essentiels de celui-ci ;

Elaboration:

Le diagnostic permet d'identifier certaines orientations et d'élaborer les actions à mener. Orientations et actions sont priorisées pour répondre aux enjeux du territoire. Le plan d'actions qui en découle ne peut cependant être considéré comme acquis qu'après l'obtention des financements. Il s'agit également ici d'identifier les actions à conduire en partenariat avec les financeurs et autres partenaires au développement et de les valider ainsi par des instances extérieures.

> Contractualisation :

Il s'agit ici d'une phase de signature de conventions avec des partenaires financiers et autres partenaires oeuvrant dans le domaine du développement. C'est également la phase de contractualisation avec les divers partenaires en charge de l'exécution ;

Conduite :

Il est possible au cours de l'exécution du projet, d'identifier de nouvelles initiatives non initialement prévues, et susceptibles d'enrichir le projet.

Pour suivre le déroulement du projet, il faut définir collectivement des indicateurs de suivi qui aident au pilotage des actions du projet. Il est clair que pour accorder des chances de réussite au projet, des études de rentabilité sont nécessaire ;

Evaluation;

Il s'agit ici d'un arrêt afin de porter un jugement sur la façon dont le projet est réalisé. Des critères, définis collectivement, permettent de contribuer à cette appréciation du point de vue de l'impact, de la pertinence, de l'efficacité, de la cohérence interne ou externe, de l'efficience et de la qualité. L'évaluation est réalisée en interne par les acteurs du territoire, avec éventuellement un appui externe (regard extérieur).

I-3 BREVE PRESENTATION DE LA COMMUNE

I.3.1. LOCALISATION DE LA COMMUNE

La commune de Loum est située dans le département du Moungo (Région du Littoral) à 74 Km de Douala (chef-lieu de la région et capitale économique du Cameroun) et à 33 Km de Nkongsamba (chef-lieu du département). Elle couvre une superficie de 430 km² et est limitée:

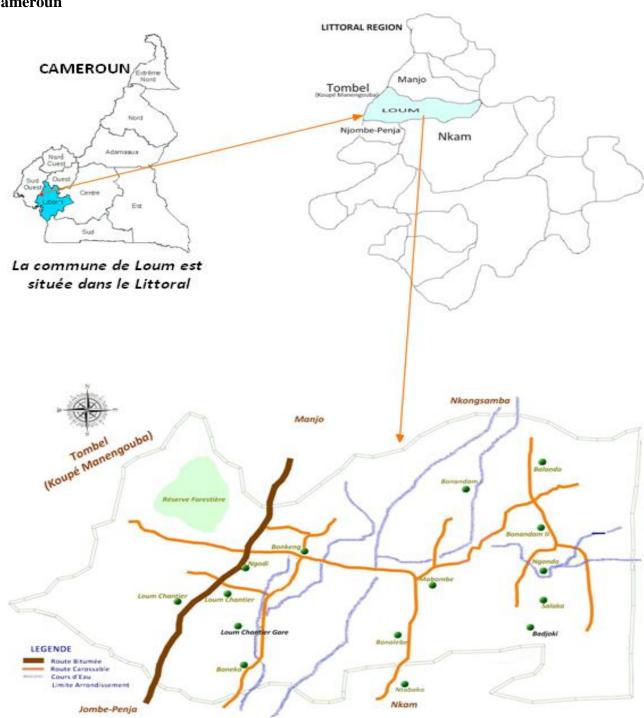
- Au Nord par l'arrondissement de Manjo
- À l'Est par l'arrondissement de Tombel, département de KUPE MANENGOUBA;
- Au Nord-Ouest par la commune d'Eboné et Nkongsamba;
- Au Sud par la commune de PENJA-JOMBE et ;
- Au Sud et Ouest par Sole (YABASSI) dans le département du NKAM.

La commune est subdivisée en 14 villages de superficies et d'influence très variés :

BONA OH, BONA OLLO et BONAMBOME appartenant à la communauté BONKENG, NGONDO, BADJOKI, BALONDO, NKONG MBASSI et SALAKA, BONADAM-BABONG du canton BABONG, BWANIBWA, BONADAM II, BONALEBE, MABOMBE et BONEKO L'espace urbain s'étant sur les villages LOUM CHANTIER GARE, LOUM CHANTIER COMPAGNIE ET PK 99

La carte ci-dessus présente les limites et les contours de la Commune de Loum

Carte 1: Localisation de la Commune par rapport au chef-lieu de département et au Cameroun



I.3.2. MILIEU BIOPHYSIQUE

Le climat

Le climat est de type équatorial, fortement influencé par la mousson guinéenne. Ce climat est caractérisé par la succession de quatre saisons dans l'année ; deux saisons de pluies comptant pour 80 % des précipitations annuelles (une grande saison pluvieuse de Juillet à Octobre, et une petite d'Avril à Juin) et deux saisons sèches (la petite allant d'Octobre à Novembre et la grande de Décembre à Mars). La variation saisonnière peut seulement être estimée. Au sommet du Mont Koupé la température moyenne mensuelle est approximativement de 12°C. La moyenne annuelle des précipitations 2,699 moins de mm. élevée qu'à Douala. La température est influencée par la proximité à la mer, à 50 km environ de Douala et la chaine de collines et de montagnes qui l'entoure. Elle est variable selon les saisons et la moyenne se situe entre 19° et 25°C.

Les sols

Les sols sont d'origine volcanique, de texture noire sur une grande étendue du territoire communal, constitués par un mélange de quartz et d'argile très meuble et propice à l'agriculture. Les sols des villages Mabombé, Bonalébé et Babong ont une texture variable, argileuse et sablo-argileuse par endroit.

Le relief

L'arrondissement de Loum se trouve sur un espace dominé par des hautes montagnes, des collines et des plateaux. Respectivement, la zone possède des pics de 2250m pour le Mont Manengouba et 2070m pour le Mont Koupé.

La zone urbaine occupe un plateau alors que les zones rurales sont accidentées

Hydrographie

L'itinéraire des cours d'eaux à Loum se conforme au relief. Le réseau hydrographique n'est toutefois pas important. On note la présence de deux grandes rivières (Makombe, Mbété) et quelques ruisseaux qui sillonnent les villages et dont les débits varient en fonction des saisons (Benankale, Idip, singuejang, Njangua, Bépélé, Mbombé, Nkébé, Landè, Makoté). L'importance de ces ruisseaux réside au niveau de l'utilisation comme source d'eau de boisson et de la pratique des cultures maraîchères. Une des contraintes à l'exploitation de ces ruisseaux et cours d'eau reste la pollution par le déversement des ordures ménagères dans ces cours d'eau.

Tableau 1 : Présentation synthétique de l'hydrographie

Cours d'eau	Villages	Caractéristiques	Activité menée	Tendance	
Mbete	Loum ville (Manengwassa, quartier Abbatoire)	Rivière de la ville de Loum	Pêche artisanale des silures Lessive, bain	La rivière sort de son lit pendant les saisons des pluies et crée des inondations sur la route	
Mabombe	Mabombe Bonalebe Babong	Plus grande et longue rivère de la commune		La rivière sort de son lit pendant les saisons des pluies et crée des inondations sur la route	
Benankale	Bonkeng Balondo boneko	Source qui se verse dans le Mbete	Lessive, bain	Source débit variable en fonction des saisons	
Makoté	Badjoki	Petites rivières et	Pêche artisanale Lessive, bain	Source débit variable en fonction des saisons	
Idip	Ngodo	ruisseaux prenant			
Bépélé singuejang Njangua	Bonadam II	pour la plupart leur source dans les			
Mbombé Landè Nkébé	Salaka, Nkong-Bassi	villages			

Source: PCD de Loum

Flore et faune

La végétation est dominée par la forêt humide, les plantations de cacaoyer et de caféier, le palmier à huile, les arbres fruitiers, les plantations industrielles de bananier et d'ananas. Les MABOMBE, BENANKALE, MBETE.

Tableau 2: Présentation synthétique de la flore

Formations végétales	Localisation	Caractéristiques	Tendance
Forêt	Badjoki, Bonalebe, Babong, Balondo, Bonadam, Mabombe, Nkong Mbassi, Salaka, Ngondo, , Reserve forestière de Loum,	la forêt contient des produits forestiers ligneux tels que des manguiers sauvages, des kolatiers (kola conventionnelle et « bitter cola ») ou des noisetiers	Les plantations ont tendance à envahir les espaces forestiers, car les populations laissent les espaces qui sont près des domiciles en jachère pour la conquête de nouvelles terres. L'exploitation incontrôlée du bois est une menace pour la conservation de la biodiversité locale : les plantes médicinales ont tendance à disparaître
Plantations de Cacao et de café	Loum, Babong, Bonalebe, Mabombe, Badjoki, Bonkeng	L'extension croissante de ces zones de plantations menace la forêt	Les plantations de café diminuent au profit des plantations de cacao De plus en plus le palmier à huile s'installe et augmente les surfaces
Plantations industrielles de bananes et d'ananas	Boneko, Loum Chantier Cgnie	Ces plantations sont gérés et appartiennent à la société industrielle PHP / SBM	Certains litiges fonciers survenus à la suite de l'implantation de ces sociétés industrielles restent sans solution.
Plantations de produits vivriers et maraichers	Tous les villages et zone urbaine	Ces plantations occupent des parcelles dans l'étendue du territoire communal	Extension croissante

Source: PCD de Loum

Tableau 3 : Présentation synthétique de la faune

Animaux	Localisation	Observations	Tendance	
Reptiles (Varans, Serpents)	Badjoki, Bonalebe,	Ces reptiles ne font pas vraiment l'objet d'une chasse particulière; les habitants les retrouvent de temps en temps dans leurs champs et près des zones d'habitation. Ils en profitent pour les capturer. Ces animaux ont tendance à être rares pendant la saison des pluies on les retrouve plus en saison sèche.	Même si on en attrape régulièrement, ces animaux sont de plus en plus rares.	
Petits rongeurs (Rats des champs, rats palmistes, écureuils)	Babong, Balondo, Bonadam,	Ils sont présents en grands nombres dans les champs. Ils sont nuisibles car ils ravagent les cultures. Les paysans les attrapent grâce	Avec le recul de la forêt, le porc-épic se fait de plus en	
Aulacodes (Hérissons, Porc- épics)	Mabombe, Nkong Mbassi, Salaka, Ngondo, Boneko,	aux pièges qu'ils tendent dans leurs champs prong respectifs		
Phacochère		La chasse sert juste à la consommation locale. Elle très peu régulière.	Les Phacochères sont de plus en plus rares.	
Pangolins	Reserve forectière de Loum,	Ils ne font pas l'objet d'une chasse spécifique; on les retrouve très loin des habitations. L'exploitation de la forêt, avec le bruit de la tronçonneuse les éloigne des	Ils tendent à s'éloigner dans les profondeurs de la forêt.	
Singes		villages vers le Nkam.	La chasse de ces	
Biches			animaux n'est pas	
Antilopes			suffisamment	
Lièvres			réglementée, ce	
Grenouilles goliath	Dans les fleuves Mbete et Mabombe	La richesse de la zone en espèces aquatiques attire beaucoup d'allogènes, surtout les nigérians qui y viennent pour pratiquer une pêche intensive.	qui fait peser une menace sur leur préservation.	

Source : PCD de Loum

Aires protégées

La commune abrite la réserve forestière de Loum créée par arrété N° 162 du 12-06-1932, elle est située sur la latitude 04°43'59'' et la longitude 9°43'.

La superficie à la création est de 1100 Ha cependant on assiste à une présence d'exploitations paysannes accrues dans la réserve due sans doute à la forte pression sur les terres. Plus de 310 Ha sont actuellement exploités pour l'agriculture (vivrière, caféier).

Avec un sol riche (présence de cendres volcaniques) et une flore riche et diversifiée l'un des objectifs de la réserve est la régénération des essences locales (Bubinga, Moabi, Framiré).

La gestion de la forêt reste une équation difficile à résoudre depuis la dissolution de l'ONADEF (Office national de développement des forêts), aucun plan de gestion n'est défini.

I.3.3. MILIEU HUMAIN

Histoire de la Commune

Les premiers habitants de la zone les Bafuns logeaient dans les grottes aux pieds du mont Koupé.

A l'arrivée des allemands en 1800, les occupants s'appelaient **Elom** qui signifie « habitants de la grotte » Ce lieu occupé par les **Elom** a été baptisé " **LUM**" par les allemands. Cette appellation allemande du lieu a par la suite évolué en "**Loum**" après l'arrivée des français.

Les Bafuns se sont entre temps déplacés des pieds du mont Koupé pour s'installer à quelques Kilomètres de là c'est-à-dire à Manegwassa, Babong, Bonalébé, Mabombé et Bonkeng.

Toutefois, les Bafuns constituent aujourd'hui une minorité après les arrivées successives des Bonkeng en 1900 et par la suite des bamilékés qui se sont installés pendant la construction du chemin de fer en 1950 et du développement des plantations de café et de cacao. Le développement des plantations industrielles de bananes et d'ananas a contribué à davantage attirer les autres ethnies dans la commune. On y rencontre aussi donc les Bamouns, les Foulbés, les Bassas,

L'actuCommune de Loum a auparavant été un poste administratif relevant du chef de la subdivision de MBANGA. Elle a été créée par le Décret présidentiel N° 2028 du 07 Juin 1955.L'espace communal regroupait Loum, Jombé et Penja. Loum connait un développement prononcé à partir de l'époque coloniale allemande, c'est à dire dès la fin du 19ème siècle. Sa position géographique fait d'elle une ville carrefour, frontalière des départements du Nkam dans le Littoral et du Koupé Manengouba situé dans la zone anglophone du Cameroun, d'où son caractère cosmopolite. Le passage de la nationale N° 5 n'a pas eu que des effets positifs comme l'extension de la ville avec la création de nouveaux quartiers, de nouvelles plantations vers Tombel, de nouveaux sites d'écoulement de marchandises mais aussi des effets négatifs dans la mesure où le passage sur la périphérie a énormément diminué les activités du centre-ville.

L'installation de l'entreprise agro industrielle PHP/SBM¹ a aussi contribué à l'urbanisation de Loum. Le besoin croissant d'ouvriers dans les plantations qu'elle a créées a été à l'origine de flux migratoires importants en direction de l'arrondissement. L'urbanisation a été favorisée directement ou indirectement par ces agro industries, à travers la construction d'écoles publiques, de centres de santé, l'installation du réseau d'adduction d'eau potable et de l'électricité.

-

¹ PHP /SBM Plantations du Haut Penja / Société de Bananeraies du Moungo

La commune a par la suite été divisée par un décret présidentiel créant la commune de Jombé-Penja et par le même fait séparant les espaces de Jombé et Penja de la commune de Loum.

Population

Données démographiques

La population totale est estimée à 39 707 habitants (selon le recensement 2005 et consécutif à la création de la commune Njombé-Penja) répartis dans 12 villages. Les groupes ethniques présents dans la commune sont : Bafun, Bonkeng, Babong, Mbos, Bamiléké, Haoussa, Bakossi.

L'extrait de la répartition de la population résidant en milieu urbain dans la province du LITTORAL par Département et par Arrondissement/District, selon le sexe est présenté dans le tableau suivant :

Tableau 4: Répartition de la population dans la commune

Circonscription	Population totale	Sexe		Rapport de	
Administrative	Population totale	Masculin	Féminin	masculinité	
PROVINCE DU LITTORAL	2 510 263	1 260 937	1 249 326	100,93	
Département du MOUNGO	379 241	186 110	193 131	96,36	
LOUM Arrondissement	39 707	19 487	20 220	96,37	
LOUM Urbain	37 537	18 355	19 182	95,69	
LOUM Rural	2 170	1 132	1 038	109,06	

Source : Tableau n°6- du document de recensement général de la population du Cameroun, 2005

Analyse de quelques caractéristiques de la population de LOUM

Les 37 537 habitants de l'espace urbain de LOUM sont donc constitués de 18 355 hommes et 19 182 femmes soit respectivement de **49% d'hommes** et **51% de femmes**. Cette dominance de la population féminine est en corrélation directe avec la situation générale du Cameroun, donc toutes les stratégies de développement de la ville de LOUM devraient absolument en tenir compte.

Cette population urbaine est assez cosmopolite et est établie dans 26 quartiers à travers la ville de LOUM.

Les ethnies

La population du Loum se distingue par son caractère très cosmopolite. Elle est le résultat d'une concentration de plusieurs groupes ethniques autochtones, immigrés ou allogènes.

Les Ethnies autochtones

Sont considérés comme autochtones, les premiers occupants à la date de la colonisation allemande. Ils sont communément appelés les « *Mbos* », et représentent à peu près 16 % de la population.

On distingue:

- Les BAFOUNS installés au centre de l'unité administrative de Loum et se retrouve aussi dans l'arrondissement de Njombe-Penja;
- Les BONKENG dans les villages Bona Oh, Bonambomé, Bona Ollo et Njombe ;
- Les BABONGS limitrophes avec les Yabassi.

Ces populations ou ethnies sont administrées traditionnellement par des chefferies traditionnelles. Une chefferie de 1^{er} degré pour le Canton Bonkeng résident à Njombé Penja et d'une chefferie de 2^{ème} degré pour le Canton Babong. Ces chefs sont secondés par les chefferies de 3^{ème} degré dans les villages.

Les Ethnies immigrées

La population allogène ou immigrée se retrouve sur l'ensemble de la commune. Par ordre d'importance, on retrouve :

- Les BAMILÉKÉS: Très entreprenants et dynamiques, ils constituent la forte majorité des populations immigrées; environ 80 %. Cette forte expansion des Bamiléké résulterait principalement de l'attrait procuré par la fertilité du sol d'une part, et d'autre part la situation de Loum (Zone de transit entre la grande métropole Douala et les villes de l'Ouest);
- Les Nordistes (PEULS, HAOUSSA): Très islamisés;
- Les BÉTIS.

Outre ces trois ethnies qui sont les plus importantes, on trouve également les BASSA, les BAMOUN, les BAFIA, et les YABASSI. La communauté étrangère, non négligeable est essentiellement composée de Nigérians.

Pour ce qui est des relations inter ethniques, elles sont pacifiques et il n'existe aucun conflit. On note plutôt une cohésion et une implication de tous pour les activités de développement dans le village, ceci à travers les travaux d'investissement humain et les contributions pour les projets de développement. Cela constitue un atout à exploiter pour la mise en œuvre de la décentralisation

La religion

La religion locale est dominée par le christianisme, toutes tendances confondues, avec une forte présence de la tendance de l'Eglise Evangélique du Cameroun. L'islam est représenté par une très petite minorité. Les églises présentes dans l'arrondissement sont les suivantes :

- Eglise évangélique du Cameroun (EEC) ;
- Eglises baptistes;
- Eglise catholique;
- Eglise Presbytérienne du Cameroun;
- Eglise Apostolique du Cameroun;
- Autres églises (Témoins de Jéhovah, Eglise Pentecôtiste, Faith and Work, Solid Rock, Deeper Life, Plein Evangile, Global Assembly, Christianitius, Eglise Frontière du Cameroun).

Les partisans de toutes ces religions vivent en harmonie et dans une tolérance permanente. Ces institutions religieuses sont des maillons clés de la mobilisation et de l'éducation des masses.

CHAPITRE II:

Synthèse méthodologique de l'enquête sur le Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans la commune de LOUM

II.1 CONTEXTE DE L'ÉTUDE

a. Définition du CCAP

Le contrôle citoyen de l'action publique (Scorecard) se définit comme toute action de la part des citoyens ou des Organisations de la Société Civile (OSC) qui vise à (i) contrôler l'action publique ou à obliger à rendre compte aux citoyens ; (ii) apprécier la pertinence des projets/programmes ainsi que des moyens qui y sont affectés; (iii) réorienter les axes de développement en fonction des nouveaux besoins identifiés et (iv) compléter les mécanismes publics de contrôle (administratif, juridictionnel, parlementaire).

b. But du CCAP

Le CCAP a pour but de :

- **Promouvoir la gouvernance** dans un contexte de crise de légitimité de l'Etat et de nombreuses insuffisances des mécanismes conventionnels ;
- Accroitre l'efficacité de l'action publique à travers une meilleure prestation des services publics et une conception plus éclairée des politiques ;
- Renforcer les moyens d'action en faisant entendre la voix des citoyens vulnérables et défavorisés.

c. Axes du CCAP

- Le budget participatif;
- o L'analyse politique du budget;
- Les audits sociaux ;
- o Le suivi de la depense ;
- o L'evaluation des services fournis ;
- o Les exposés mediatiques.

Bien que le CCAP puisse s'effectuer sur plusieurs axes, l'axe retenu ici est l'évaluation des services fournis.

d. Caractéristiques du CCAP

Il peut-être exercé:

- Par une multiplicité d'intervenants : les citoyens, les collectivités, les médias, les
 OSC :
- o A divers niveaux : micro social et macro social.

Il peut porter sur une multitude de questions :

o Politiques gouvernementales, dépenses publiques, prestations services.

Il peut reposer sur diverses stratégies :

 Recherche, suivi, planification participative, dépenses et promotion des droits, éducation du public.

e. Facteurs de succès du CCAP

- o Le contexte politique et culturel;
- o L'accès à l'information et le rôle des medias ;
- La capacité de la société et la synergie Etat/société civile : le principe de la transparence est déterminant dans la mise en œuvre de CCAP, il se traduit pour l'Etat par un partage de l'information

f. Modalité de mise en œuvre du CCAP retenue dans le cadre du PNDP

- Bien qu'il existe plusieurs modalités de mise en œuvre du CCAP, le PNDP a choisi d'avoir recours au << Citizen Reporting Card >> mieux connu sous le nom de Scorecard et qui pourrait être traduit littéralement comme le << Rapport d'évaluation citoyen >>
- Le CRC peut être définie comme une évaluation du degré de satisfaction que les populations éprouvent envers les services publics.

II.2 OBJECTIF ET METHODOLOGIE DU CCAP

II.2.1 OBJECTIFS

a. Objectif global

Il vise à recueillir les informations sur la satisfaction des ménages par rapport aux secteurs (i) de l'Eau potable; (ii) de l'Education; (iii) de la Santé (iv) du Service Communal et formuler des recommandations en vue de susciter des changements dans l'action publique au niveau local.

b. Objectifs spécifiques

- Mener une enquête d'opinion auprès des ménages ;
- Produire un rapport d'enquête ;
- Elaborer une planification stratégique pour la mise en œuvre des actions programmées;
- Mettre en place un dispositif de suivi-évaluation des actions programmées.

II.2.2 MÉTHODOLOGIE DU CCAP

L'opération en cours dans la Région du Littoral vise à :

- Collecter les données et diffuser les résultats dans la zone 09 (communes de Bare, Bonalea, Dibombari, Ebone, Loum, Melong et Penja) en collaboration avec l'ONG PAARDIC Organisations de la Société Civile (OSC) retenue pour exécuter l'opération;
- Renforcer les capacités de 07 communes retenues pour qu'elles puissent capitaliser les leçons apprises et conduire elles-mêmes les changements qui seront suggèrés à l'issue de l'opération.
- S'appuyer sur les différents Cadres institutionnels existant au niveau communal, départemental, régional et national afin de rendre éxecutoires les recommandations issues du CCAP.

Tableau 5: Séquencement des activités

N°	Etapes	Activites/Comprtences Requise		
a	Identification de l'envergure	- Connaissance des services ; - Accès aux ressources techniques.		
b	Echantillonnage	 - Acces aux ressources techniques. - Identifier les enjeux et les acteurs (administration et usager); - Elaborer un plan de sondage. 		
c	Réalisation de l'enquête	Gestion du travail de terrain ;Formation des enquêteurs ;Superviser l'enquête.		
d	Traitement et analyse des données	- Saisie des données et analyse par le PNDP et l'INS ; - Rédaction du Rapport Analytique par l'OSC.		

N°	Etapes	Activites/Comprtences Requise
e	Dissémination des résultats et plaidoyer	- Analyse des parties prenantes ;- Communication aux parties prenantes.
f	Amélioration des services	- Capacité à interagir avec des groupes différents ; - Imagination et créativité.

Sources: CCAP LOUM 2017

II.3 MÉTHODOLOGIE DE TIRAGE DE L'ÉCHANTILLON ET DE COLLECTE DE DONNÉES

Le plan de sondage (échantillonnage) de l'enquête ScoreCard a été réalisé par l'Institut National de la Statistique (INS) et les Organisations de la Société Civile (OSC) sélectionnées pour l'étude ont procédé à la collecte de données.

II.3.1 TIRAGE DE L'ECHANTILLON

Cette partie décrit les principales caractéristiques du plan de sondage, Son principal objectif est de dresser la liste exhaustive des unités statistiques à enquêter, sélectionnés selon les règles de l'art.

II.3.1.1 CHAMP DE L'ENQUÊTE ET POPULATION CIBLE

Le champ de l'enquête est la commune de Loum et l'unité statistique est le ménage².

II.3.1.2 TAILLE DE L'ÉCHANTILLON DES MÉNAGES, NOMBRE DE ZD ET NOMBRE DE MÉNAGES PAR ZD

La détermination de la taille de l'échantillon d'une enquête auprès des ménages telle que l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (i.e.: budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.).

L'enquête ScoreCard a atteint un échantillon représentatif de 320 ménages dans la commune. Compte tenu des contraintes sus-évoquées, elle s'est appuyée sur les mêmes Zones de Dénombrement (ZD³) que celles sélectionnées lors l'Enquête Complémentaire à la 4ème Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (EC-ECAM4⁴) qui a sélectionné un maximum 20 ZD dans

37

² <u>Personne seule</u> ou <u>ensemble de personnes</u> (ayant ou non un lien de sang ou de mariage), vivant dans une même unité d'habitation, prenant le plus souvent leur repas en commun et subvenant généralement de manière commune aux dépenses courantes. Ce groupe reconnaît généralement l'autorité d'une seule personne comme <u>chef de ménage</u> (Source : INS, Manuel des Concepts et Définitions utilisés dans les statistiques officielles au Cameroun, édition 2015).

³ Il s'agit de la plus petite unité géographique créée lors du découpage du territoire national pendant les travaux cartographiques du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH).

⁴ Cette enquête a été réalisée en 2016 par l'INS.

chaque commune du Cameroun. EC-ECAM4 fournit en effet à ScoreCard l'avantage décisif de ne pas faire la mise à jour des ZD du RGPH3 (2005), puisqu'elle a été réalisée en 2016 par l'INS.

En conservant les 20 ZD de l'EC-ECAM4, ScoreCard a donc sélectionné 16 ménages par ZD pour atteindre les 320 ménages de chaque commune. Pour les communes ayant moins de 20 ZD, l'échantillon des 320 ménages a été réparti proportionnellement au nombre de ménages de chaque ZD obtenu lors de l'EC-ECAM4.

II.3.1.3 TIRAGE DE L'ÉCHANTILLON DES ZD ET DES MÉNAGES

De ce qui précède, on observe que le tirage de l'échantillon des ménages à enquêter s'est fait à 2 degrés. Les zones de dénombrement ont été tirées au premier degré, et les ménages ont été sélectionnés au deuxième degré dans celles-ci.

• Tirage des unités primaires : les ZD

Le tirage de l'échantillon de ScoreCard s'est adossé sur celui de l'EC-ECAM4 qui s'est effectué à partir de la base de sondage issue du dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé en 2005 (RGPH3) au Cameroun. L'échantillon des ZD de l'EC-ECAM4 a été reconduit pour ScoreCard.

Il convient de rappeler que les ZD de l'EC-ECAM4 ont été sélectionnées dans chaque commune par la procédure de tirage systématique avec probabilités proportionnelles au nombre de ménages dans chaque ZD.

• Tirage des unités secondaires : les ménages

Une fois les listes de ménages mises à jour par les équipes de dénombrement sur le terrain pour chaque ZD pendant l'EC-ECAM4, les ménages ont ensuite été numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement). La sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement a été effectuée à l'aide de la procédure de sélection aléatoire systématique.

Dans la commune de Loum, la répartition de l'échantillon des ménages à enquêter dans les 14 ZD identifiées est la suivante :

Tableau 6: Répartition des ménages à enquêter par zone de dénombrement

ID	Département	Arrondissement	Commune	Nbre de ZD sélectionné	GRAPPE	ZD	Nombre de ménages tirés pour la collecte des données
1 LOUM	MOUNGO	LOUM	LOUM	20	3173	1	16
3 LOUM	MOUNGO	LOUM	LOUM	20	3174	3	16
4 LOUM	MOUNGO	LOUM	LOUM	20	3175	4	16
6 LOUM	MOUNGO	LOUM	LOUM	20	3176	6	16
7 LOUM	MOUNGO	LOUM	LOUM	20	3177	7	16
9 LOUM	MOUNGO	LOUM	LOUM	20	3178	9	16
12 LOUM	MOUNGO	LOUM	LOUM	20	3179	12	16
14 LOUM	MOUNGO	LOUM	LOUM	20	3180	14	16
16 LOUM	MOUNGO	LOUM	LOUM	20	3181	16	16
17 LOUM	MOUNGO	LOUM	LOUM	20		17	16
18 LOUM	MOUNGO	LOUM	LOUM	20	3183	18	16
20 LOUM	MOUNGO	LOUM	LOUM	20	3184	20	16
22 LOUM	MOUNGO	LOUM	LOUM	20	3185	22	16
24 LOUM	MOUNGO	LOUM	LOUM	20	3186	24	16
26 LOUM	MOUNGO	LOUM	LOUM	20	3187	26	16
27 LOUM	MOUNGO	LOUM	LOUM	20		27	16
31 LOUM	MOUNGO	LOUM	LOUM	20	3189	31	16
34 LOUM	MOUNGO	LOUM	LOUM	20	3190	34	16
36 LOUM	MOUNGO	LOUM	LOUM	20	3191	36	16
702 LOUM	MOUNGO	LOUM	LOUM	20	3192	702	16

Source INS - EC-ECAM4

II.3.2 CARTOGRAPHIE

La base cartographique ayant été utilisée est celle de l'INS enquête complémentaire ECAM-4.

II.3.3 SENSIBILISATION DES MENAGES

La sensibilisation a débuté par un atelier de lancement officiel en date du 28 septembre 2017 dans la salle polyvalente des services du Gouverneur, présidé par son représentant. Cet atelier avait réuni toutes les parties prenantes des zones 09 et 10. A la suite de ce lancement au niveau régional, le Gouverneur avait signé une lettre circulaire àl'endroit des Préfets des Départements du Moungo et de la Sanaga-maritime. Avec l'appui des services du Préfet Moungo et des communes concernées, les experts de PAARDIC étaient descendus sur le terrain quelques jours avant la descente des enquêteurs pour informer et expliquer aux ménages les avantages de l'enquête en cours, ce qui a facilité la forte implication des ménages et nous a évité plus ou moins les réticences et résistances des populations enquêtes.

II.3. 4 COLLECTE DES DONNEES

a. Outils de collecte

L'outil de collecte répond d'abord au souci de rassembler des informations dont le traitement approprié permettra d'atteindre les objectifs de l'enquête. Pour cette enquête, l'outil principal de

collecte est le questionnaire ménage. Il est composé de cinq (5) sections dont la première porte sur les renseignements généraux, la deuxième sur l'hydraulique, la troisième sur la santé, la quatrième sur l'éducation et la dernière sur les services communaux.

Nous avons utilisé le questionnaire, le manuel d'instruction et le dossier cartographique.

b. Collecte de données

> Formation et sélection des agents de collecte et des superviseurs

La formation des agents enquêteurs dans le cadre de la mise en œuvre du Contrôle Citoyen de l'Action Publique (SCORECARD), s'est tenue dans la salle des actes de la Mairie de Loum du 01-au 03 Novembre 2017.

L'objectif principal de la formation était de procéder à la sélection définitive des agents enquêteurs formés sur l'utilisation des outils de collecte de données dans le cadre de l'enquête de la perception citoyenne dénommée (SCORECARD).

Cette formation visait spécifiquement à :

- Informer les agents enquêteurs sur le champ contextuel de l'enquête ;
- Donner les outils de la collecte de données ;
- Expliquer les outils de collecte ;
- Effectuer une sélection définitive des agents enquêteurs.
- Deroulement de la collecte des données

La collecte a visé à obtenir des populations leurs perceptions sur la satisfaction de l'offre des services publics dans les secteurs cibles dans la perspective de la mise en place d'un mécanisme de contrôle citoyen des actions publiques réalisées sur le territoire communal.

Ainsi, pour une meilleure évaluation des actions publiques réalisées, l'enquêtes s'est appesantie sur la satisfaction des besoins primaires citoyens tels que :

- L'appréciation des services hydrauliques ;
- L'appréciation des services de santé ;
- L'appréciation d'éducation ;
- L'appréciation du service communal.

c. Difficultés rencontrées

- L'absence des fiches de dénombrement de la ZD 017 et la ZD 027, et des noms des localités.

Pour palier à ce problème deux localités de la commune de LOUM ont été désignées pour la collecte. Ces localités viennent se substituer à celles normalement prévues correspondant aux ZD 017 et 027. Il s'agit des localités de NGODI I et ABATTOIR. Signalons que ces localités avaient déjà été retenues dans le cadre de la collecte, ce qui conduit à dire que chacune de ces localités à désormais 32 ménages enquêtés au lieu de 16 comme prévu. Ces changements ont été fait en accord avec les instructions du Chargé de Mission du PAARDIC.

d. Exploitation et analyse des données

L'exploitation des données a été faite par le PNDP apres un contrôle préalable fait au niveau des questionnaires par les cadres de la CRC- PNDP-LT puis les étapes suivantes :

- La saisie des données et l'apurement du fichier de saisie ainsi que la tabulation et la production du rapport;
- La tabulation a été faite à l'INS. Ces indicateurs déterminés ont fait l'objet de commentaires qui ont été consignés dans un rapport;
- o L'analyse et production du rapport de l'étude.

e. Présentation des resultats et negociation de l'amelioration des services

La presentation des resultats et la négociation de l'amélioration des services se fera lors de la restitution du rapport de l'enquête dans la commune de Loum.

II.4. METHODOLOGIE DE MESURE DES INDICATEURS DE PERCEPTION

Alors que l'identification du répondant cerne son nom, sa localisation, son âge, son sexe et son statut, pour garantir la fiabilité des informations collectées (contre vérification éventuelle des informations collectées par l'enquêteur en cas de nécessité), les autres rubriques susmentionnées du questionnaire comprennent des questions fermées simples (choix d'une réponse) et des questions fermées complexes (choix entre une ou plusieurs réponses proposées). Le cumul des réponses sur une modalité de réponses proposées permet d'évaluer l'intensité de la fréquence des réponses , les tendances des opinions sur un problème, de mesurer le niveau de satisfaction vis à vis de l'offre de services publics et le niveau des attentes.

CHAPITRE III:

PRINCIPAUX RESULTATS ET AMELIORATIONS SUGGEREES

CHAPITRE III: PRINCIPAUX RESULTATS ET AMELIORATIONS SUGGEREES

Les résultats analysés dans cette partie, sont issus de la perception des ménages de la commune de Loum.

III.1 PRESENTATION DE LA POPULATION ENQUETEE

La personne de référence à interviewer dans le ménage⁸ était le chef de ménage lui-même ; ce n'est qu'en désespoir de cause que les agents enquêteurs pouvaient prendre un autre répondant, en mesure de fournir des informations fiables. Les tableaux 3.1a et 3.1b donnent les indicateurs socio-démographiques de base sur les répondants en général et sur ceux d'entre eux qui sont en même temps chefs de ménage.

Tableau 7: Caractéristiques des répondants

R	Répartition	(%)	des 1	répond	dants	par g	roupe	d'âg	es et	par s	exe,	SCORECARD,	Loum, 20	17	
		Groupe d'âges											Sexe		
	Moins de	20-	25-	30-	35-	40-	45-	50-	55-	60-	65	NSP/manquant	Maria Educia	Dáminin	Total
	20 ans	24	29	34	39	44	49	54	59	64	& +	NSP/manquant	Mascuiiii	гепшш	
Pourcentage	0,3	6,9	9,0	16,6	10,3	9,4	15,0	9,8	7,2	5,6	9,7	0,2	50,2	49,8	100,0

Tableau 8: Caractéristiques des chefs de ménage

						-			_						
Rép	Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âges et par sexe, SCORECARD, Loum, 2017														
		Groupe d'âges - chef du ménage								Sexe du chef de ménage					
	Moins de 20 ans	20- 24	25- 29	30- 34	35- 39	40- 44	45- 49	50- 54	55- 59	60- 64	65 & +	NSP/manquant	Masculin	Féminin	Total
Pourcentage	0,0	0,9	2,8	11,4	8,6	16,0	15,7	12,8	9,4	8,2	14,3	0,0	76,8	23,2	100,0

Dans la commune de Loum, la répartition des chefs de ménage par sexe et par âge montre que 23,2% des ménages sont dirigés par des femmes et qu'à peine 1% des chefs de ménage ont moins de 25 ans ; la proportion des ménages dirigés par des personnes âgées de 65 ans ou plus est de 14,3%.

⁸ Personne seule ou ensemble de personnes (ayant ou non un lien de sang ou de mariage), vivant dans une même unité d'habitation, prenant le plus souvent leur repas en commun et subvenant généralement de manière commune aux dépenses courantes. Ce groupe reconnaît généralement l'autorité d'une seule personne comme chef de ménage (Source : INS, Manuel des Concepts et Définitions utilisés dans les statistiques officielles au Cameroun, édition 2015).

III.2 SECTEUR DE L'EAU

Cette section analyse l'offre et la demande en eau potable dans les différentes localités de la commune de Loum, avec emphase sur la qualité de l'eau, son coût, sa disponibilité et la satisfaction des populations.

III.2.1 DISPONIBILITÉ ET UTILISATION DES SERVICES DE L'EAU POTABLE

Tableau 9: Disponibilité des systèmes publics d'approvisionnement en eau

anica > 1 Disponintite des systèmes parties à appi o ristonnement en cau													
Proportion des mér	Proportion des ménages déclarant l'existence des différentes sources d'approvisionnement, SCORECARD, Loum,												
2017													
	Puits avec pompe	Puits à ciel ouvert	Puits protégé	Forage avec pompe à motricité humaine	Source/rivièr e	Adduction en eau potable							
Pourcentage ⁹	0,7	1,3	4,5	3,2	21,9	82,9							

Le tableau ci-dessus présente les différentes sources d'approvisionnement en eau dans la commune de Loum, près de 86% des ménages de la commune attestent l'existence des sources de l'approvisionnement en eau potable.

Tableau 10: Principale source publique d'approvisionnement en eau des ménages

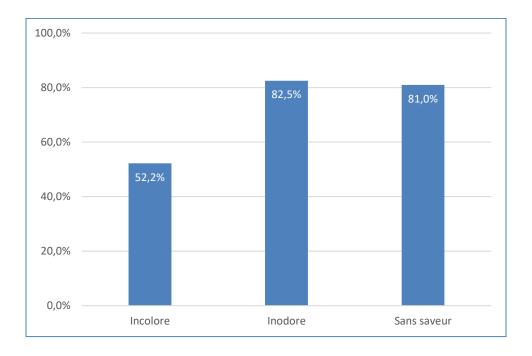
Re	Répartition (%) des ménages selon la principale source publique d'approvisionnement en eau, SCORECARD, Loum, 2017												
	Proportion (%) des ménages utilisant l'eau publique	Puits avec pompe	Puits à ciel ouvert	Puits protégé	Forages avec pompe à motricité humaine	Source/rivièr e	Adduction en eau potable	Total					
%	78,6	1,0	1,6	1,2	2,0	7,2	87,0	100,0					

Quelle que soit la source publique d'approvisionnement en eau potable, l'enquête révèle que seuls 52,7% des ménages la trouvent de bonne qualité tandis que 41% soutiennent qu'elle est mauvaise. Les appréciations suivant les propriétés traditionnelles d'une eau potable sont mitigées (Graphique 1).

44

⁹ Le total des pourcentages dépasse 100% parce que certaines localités possèdent plusieurs systèmes publics d'approvisionnement en eau.

Graphique 1: Perception des ménages sur la qualité de l'eau potable, SCORECARD, Loum, 2017



III.2.2 Coût et qualité des services de l'eau potable

L'accès à l'eau potable est payant pour 88% des ménages ; chacun d'eux doit débourser en moyenne plus de 3 445 FCFA par mois pour avoir de l'eau potable. Ce montant est jugé élevé pour plus de 72% des ménages et raisonnable pour près de 5% (Tableau 11).

Tableau 11: Coût d'accès aux services de l'hydraulique

	Caractéristiques d	u coût d'accès à l'ear	u potable, SCC	RECARD, Lour	n, 2017	
	Proportion (%) de ménages payant l'eau de la principale source publique d'eau qu'ils utilisent	Dépense moyenne mensuelle (en F CFA)		6) des ménages, p ciation du monta Raisonnable		Total
%	88,0	3 445,8	72,2	22,9	4,9	100,0

Malgré le coût d'accès à l'eau potable publique élevé, près de 54 % des ménages affirment qu'elle n'est pas disponible sur toute l'année (Tableau 12).

Tableau 12: Conditions d'accès aux services de l'eau

	Disponibilité et fréquen	ce d'utilisation	on de la principa	ale source publ	ique d'eau, SC	CORECAR	D, Loum, 2017	
	Proportion (%) des ménages		on (%) des ména er aller à pieds p				Disponibilité	Adéquatio n
	ayant l'eau de la principale source publique d'eau disponible toute l'année	Sur place	Moins de 15 minutes	Entre 15 et 30 minutes	Plus de 30 minutes	Total	toute la journée	disponibilit é/ besoins en eau
9	53,8	36,0	44,7	14,1	5,2	100,0	86,9	60,6

En ce qui concerne l'accès physique des ménages à l'eau publique, le tableau 11 montre que 36% des ménages ont cette eau à portée de main et que près de 45% doivent mettre moins de 15 minutes de marche pour ramener l'eau à domicile. Seuls quelques 5% des ménages ont de l'eau potable située à plus de 30 minutes de marche (en aller et retour) de leur logement.

S'agissant de la disponibilité du point d'eau toute la journée, moins de 14% des ménages n'y ont accès qu'à certains moments de la journée ; ce qui impose à ces derniers une certaine fréquence d'approvisionnement qui n'est pas toujours en adéquation avec leurs besoins quotidiens en eau potable (3 ménages sur 5 en sont satisfaits).

III.2.3 MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS HYDRAULIQUES

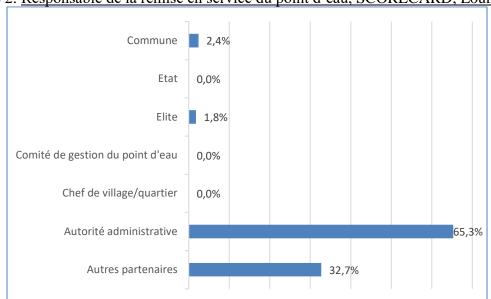
L'étude s'est intéressée aux incidents survenus sur les équipements de l'eau potable au cours des six (06) derniers mois qui ont précédé l'enquête, avec pour objectif d'évaluer les délais de réponse et la durée des interventions pour la remise en service des équipements.

Tableau 13: Panne de la principale source publique d'eau au cours des six derniers mois

Prop	ortion (%) des ménages ayant décla	ré une panne,	délai observé	pour la remise	en service, SC	CORECAR	D, Loum,						
	2017												
	Proportion (%) des ménages déclarant une panne de la	Proportion (%) des ménages déclarant une panne de la Répartition (%) des ménages ayant déclaré une panne, selon la période observée pour la remise en fonction de la source											
	principale source d'eau publique utilisée au cours des 6 derniers mois	Moins d'une semaine	Entre une	Entre un mois exclu et trois mois	Plus de trois		Total						
%	37,2	52,0	42,1	1,0	3,6	1,3	100,0						

Ainsi, plus de 37% des ménages ont déclaré les points d'eau ont subi un incident au cours de la période de référence, avec une prompte réaction des dépanneurs dans la plupart des cas (52% en moins d'une semaine). Il faut cependant noter la lenteur des équipes d'intervention (entre une semaine et un mois) dans plus de 42% des cas (Tableau 13).

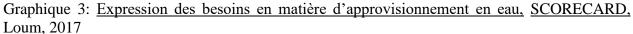
La remise en service des équipements hydrauliques endommagés (Graphique 3.2) est principalement réalisée par l'autorité administrative (65,3%) et les autres partenaires (32,7%).

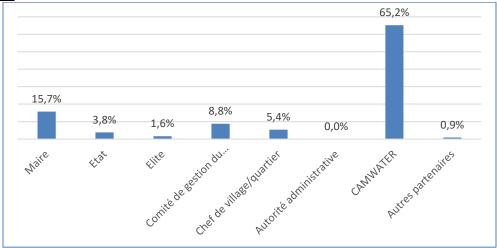


Graphique 2: Responsable de la remise en service du point d'eau, SCORECARD, Loum, 2017

III.2.4 BESOINS EN MATIÈRE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

Du point de vue de la demande, qui se traduit par l'expression des besoins des ménages en eau potable, l'étude révèle que 24,9% ont exprimé des besoins en approvisionnement en eau au cours des six (06) derniers mois qui ont précédé l'enquête.





Les requêtes ont été introduites auprès des différents intervenants du secteur de l'eau, au premier rang desquels la Cameroon Water Utilities Corporation (plus de 65%) et l'autorité communale (près de 16%). Près de 35% des ménages qui ont exprimé des besoins ont été satisfaits.

III.2.5 ATTENTES ET SATISFACTIONS DES MÉNAGES EN MATIÈRE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

De manière globale, cette section analyse les raisons de non-satisfaction des ménages et leurs attentes en termes d'amélioration de la qualité du service public de l'eau potable.

Il a été demandé aux ménages d'indiquer leur niveau de satisfaction de l'approvisionnement en eau dans leurs villages, sur une échelle de type Likert. Le tableau 14 qui suit ne traite que des ménages insatisfaits, soit plus de la moitié des ménages de la commune (50,3%); les autres étant satisfaits ou indifférents.

Tableau 14: Non satisfaction en approvisionnement des ménages en eau et ses raisons

Pro	portion (%)	de ménages n		es, Pourcentage de mén esoin, SCORECARD			pesoin, parmi ceux	ayant un			
	Proportion Proportion (%) des raisons de non satisfaction des ménages										
	(%) des ménages non satisfaits	Eloignement	qualitá da			Problème de	Lannrovicionnem	Autres			
% 10	50,3	22,7	61,7	37,0	9,8	14,5	52,7	10,3			

Les ménages non satisfaits pensent que les principales causes de leur insatisfaction sont : la mauvaise qualité de l'eau (près de 62%), le coût prohibitif de l'approvisionnement en eau (52,7%), l'insuffisance des points d'approvisionnement (37%), et l'éloignement des points d'eau (près de 23%).

Quant aux attentes des ménages, elles consistent à apporter des solutions aux problèmes qui sont identifiés à travers les différentes raisons de la non-satisfaction (Tableau 15).

Tableau 15: Attentes des ménages par rapport à la source d'approvisionnement en eau

Pot				nent en eau, SCOREC						
	Pourcentage (%) de ménages dont l'attente en approvisionnement en eau est :									
		Amélioration de la	Remise en	Amélioration de la						
	Point d'eau	gastion das points	CATUICA CAC	qualité de l'eau des	Réductio	Autres				
	supplémentaire	d'eau existants	points d'eau en	points d'eau	n des prix	Aunes				
		d'eau existants		panne existants						
%	42,3	10,5	15,4	38,2	50,1	29,8				

Les attentes des populations les plus importantes en matière d'approvisionnement en eau sont, par ordre d'importance :

¹⁰ La somme des pourcentages dépasse les 100% parce que certains ménages cumulent plusieurs problèmes.

- La réduction des coûts d'accès à l'eau potable (50,1%);
- La création des points d'eau supplémentaires (42,3%);
- L'amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau qui existent déjà (38,2%).

III.3 SECTEUR DE LA SANTE

A l'instar de la section précédente relative au secteur de l'eau, cette section traite de l'offre et de la demande des services de la santé. Les premiers paragraphes posent le diagnostic de l'existant en termes d'infrastructures et de ressources humaines disponibles et à la portée des ménages ; les paragraphes suivants se focalisent sur l'utilisation effective des services de santé, et par conséquent de la perception des ménages envers ceux-ci.

III.3.1 DISPONIBILITÉ ET UTILISATION DES SERVICES DE SANTÉ

Suivant le découpage opérationnel du Ministère de la Santé Publique, la commune de Loum du ressort territorial du District de Santé du même nom compte 4 aires de santé et 18 formations sanitaires¹¹.

L'implantation des formations sanitaires obéit à la politique du Gouvernement en matière de santé publique. L'enquête a voulu mesurer la proximité de ces dernières, avec les ménages dans les différentes localités. Cette mesure est faite à partir de la perception des chefs de ménage.

Tableau 16: Formation sanitaire la plus proche du ménage et temps moyen pour l'atteindre

Répart	Répartition (%) des ménages par type de formation sanitaire proche, temps moyen mis pour l'atteindre, SCORECARD, Loum, 2017											
	Formati	on sanitaire la mér		e de votre		Temps m	oyen pour l	'atteindre				
	CSI public	Hôpital/CM A	Centre de santé privé	Aucune	Total	Moins de 15 minutes	Entre 15 et 30 minutes	Plus de 30 minutes	Total			
Pourcentage	32,2	22,6	24,8	20,3	100,0	31,3	54,0	14,7	100,0			

Le tableau 16 met en évidence la prédominance des formations sanitaires publiques en termes de proximité; les centres de santé intégrés (CSI), les hôpitaux et les centres médicaux

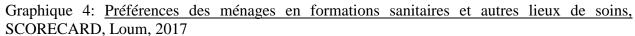
-

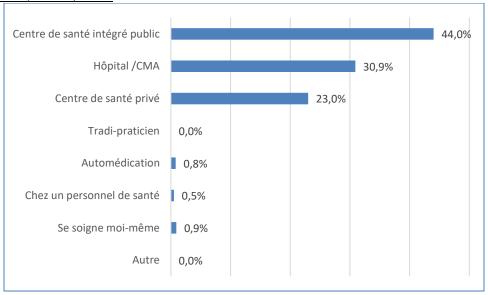
¹¹ Annuaire statistique de la région du Littoral, édition 2017.

d'arrondissement (CMA) du public représentent en effet près de 55% des établissements de santé les plus proches des ménages. Il faut relever également que plus de 20% des ménages n'ont pas connaissance d'une quelconque formation sanitaire proche de leur logement.

Quel que soit le type de formation sanitaire, 31,3% des ménages s'y rendent en moins de 15 minutes et plus généralement, plus de 85% des ménages parcourent cette distance en 30 minutes au plus.

D'une manière générale, l'enquête montre que les formations sanitaires les plus proches sont aussi les plus préférées des populations (tableau 16 et graphique 4); avec un engouement notable pour les centres de santé intégrés qui représentent 44% des préférences des ménages.



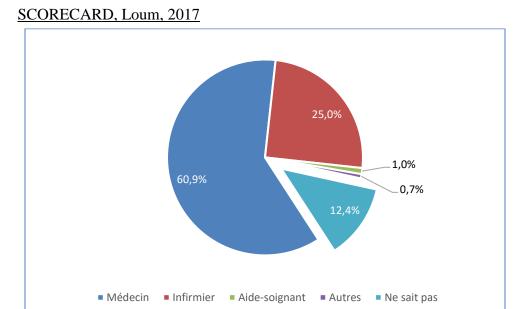


Au cours de la période de référence, c'est-à-dire pendant les 12 derniers mois qui précèdent le passage de l'agent enquêteur, des membres du ménage ont utilisé au moins une fois les services des formations sanitaires de proximité, dans 70,3% des ménages de la commune.

III.3.2 NIVEAU DE QUALIFICATION DES RESPONSABLES DES SERVICES DE SANTÉ UTILISÉS

Les responsables des établissements de santé utilisés par les ménages sont pour la plupart des médecins (près de 61%).

Graphique 5: Responsable de la formation sanitaire utilisée par au moins un membre du ménage,



Dans plus de 12% des cas, les ménages n'ont pas été en mesure d'indiquer la qualification du responsable de la formation sanitaire qu'ils ont utilisée au cours de la période de référence.

III.3.3 CARACTÉRISTIQUES DES FORMATIONS SANITAIRES UTILISÉES

Tableau 17: Caractéristiques des formations sanitaires de proximité

Ī	Proportion (%) des ménages ayant visité la formation sanitaire au cours des 12 derniers mois et déclarent les commodités suivantes. SCORECARD, Loum, 2017								
		Personnel soignant présent	Petit	Salle	Dhamaaia/aaa ahamaaia	Médicaments disponibles dans la Pharmacie/pro- pharmacie			
	Pourcentage	98,2	94,0	98,8	98,4	55,9			

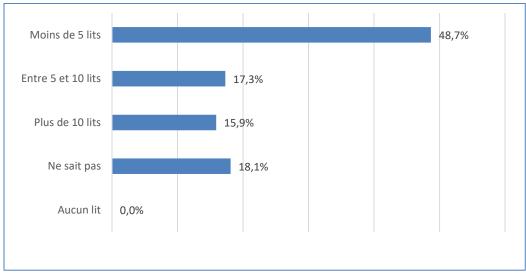
De par leur nature, les questions qui permettent d'apprécier le plateau technique, n'ont été posées qu'aux ménages qui ont utilisé les formations sanitaires les plus proches.

Les indicateurs contenus dans le tableau 17 sont globalement très satisfaisants ; il convient toutefois de noter l'indisponibilité des médicaments dans près de 44% des pharmacies ou propharmacies de la commune de Loum.

La quasi-totalité des ménages ont déclaré que les formations sanitaires qu'ils utilisent sont pourvues en salles d'hospitalisation (98,8%). On peut toutefois redouter une certaine promiscuité

dans certaines salles dont le nombre de lits dépasse 10, ces dernières représentent près de 16% des salles trouvées dans les formations sanitaires.

Graphique 6: Nombre de lits trouvés dans les salles d'hospitalisation, SCORECARD, Loum, 2017



III.3.4 Coût des consultations dans les formations sanitaires utilisées

Les ménages ont été questionnés sur le coût d'une consultation, encore appelé frais de session, dans les formations sanitaires qu'ils utilisent, à l'exclusion des autres coûts de soin.

Tableau 18: Coût des consultations dans les formations sanitaires utilisées

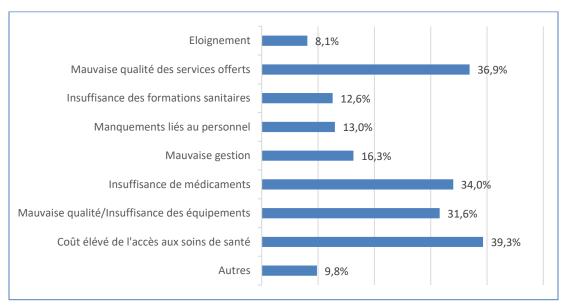
Prop	Proportion (%) de ménages dont un membre a été en consultation, SCORECARD, Loum, 2017									
	Proportion Montant payé po (%) de consultation (F C				* *					
	ménages ayant payé une consultation dans la formation sanitaire la plus proche	Gratuit	Moins de 500	Entre 500 et 1000	Plus de 1000 F	Total	Elevé	Raisonnable	Insignifiant	Total
Pourcentage	91,5	0,0	11,5	73,8	14,7	100,0	38,8	51,6	9,6	100,0

Il en ressort qu'aucun ménage n'a bénéficié de la gratuité de la consultation pendant la période de référence, ils ont pour la plupart payé une somme d'argent comprise entre 500 et 1 000 FCFA (73,8%). Si l'on s'en tient au tarif officiel en vigueur, de nombreux ménages ont fait des paiements qui n'ont pas été convenablement enregistrés dans la comptabilité de ces structures sanitaires. Dans

tous les cas, les ménages pensent en majorité que les paiements effectués pour la consultation sont raisonnables (près de 52%) et que le personnel des formations est accueillant (59,9%) ou passablement accueillant (32,6%).

Malgré la disponibilité des formations sanitaires dans la commune, 71% des ménages pensent que celles qu'ils utilisent ne permettent pas de résoudre la plupart des problèmes de santé qu'ils rencontrent. Le taux global d'insatisfaction des ménages est de 15,8% et les raisons sont multiples (Graphique 7).

Graphique 7: <u>Raisons d'insatisfaction des services de santé de la localité, SCORECARD, Loum, 2017</u>



L'insatisfaction des ménages est principalement due au coût élevé de l'accès aux soins de santé (34%), à la mauvaise qualité des services offerts (36,9%), à l'insuffisance des médicaments (34%) et aux problèmes de qualité et quantité des équipements (31,6%).

Tableau 19: Attentes des ménages en matière de services de santé

Pourcentage (%	Pourcentage (%) des ménages ayant exprimé des attentes SCORECARD, Loum, 2017									
	Formation sanitaire supplémentaire	Approvisionne ment en médicament	Affectation d'un personnel	Formation sanitaire équipée	Autres					
Pourcentage	31,6	36,1	14,3	34,0	38,1					

Les principales attentes des ménages insatisfaits, liées à leurs motifs d'insatisfaction comme on peut s'y attendre, portent sur l'approvisionnement en médicaments (36,1%), l'équipement des formations sanitaires (34%) et la création de nouvelles formations sanitaires (31,6%).

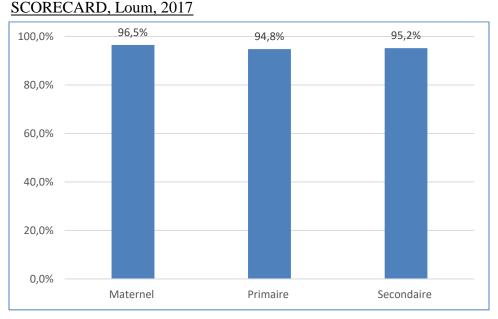
III.4 SECTEUR DE L'EDUCATION

L'éducation et la santé sont les principaux piliers du développement humain. Cette section aborde la disponibilité des infrastructures du secteur de l'éduction dans les localités de la commune de Loum; avec une incursion dans les centres de formation professionnelle afin de ne pas oublier les enfants qui sortent précocement du système éducatif normal pour apprendre un métier dans les sections artisanales rurales et les sections ménagères (SAR/SM).

III.4.1 PROXIMITÉ AVEC LES INFRASTRUCTURES DE L'ÉDUCATION

La commune de Loum est très bien pourvue en infrastructures de l'éducation ; plus de 95% des ménages déclarent en effet que leur localité dispose d'un cycle de l'enseignement de base et des établissements de l'enseignement secondaire. Par contre, aucun centre de formation professionnelle n'est disponible dans la commune (graphique 8).

Graphique 8: Proportion des ménages dont le village dispose d'un cycle d'enseignement,



Quel que soit le cycle d'enseignement, ces établissements scolaires sont fréquentés par au moins un enfant du ménage en moyenne.

Dans l'ensemble, les établissements de l'éducation de base sont relativement plus proches des ménages (66,9% des ménages pensent que les écoles maternelles se trouvent à moins d'un kilomètre de leur domicile ; cette proportion est de 57,6% pour les écoles primaires). Par contre

pour 80,4% des ménages, leurs enfants doivent parcourir entre 1 et 5 kilomètres pour joindre le collège ou le lycée (Tableau 20).

Tableau 20: Distance et le temps mis pour se rendre à pied dans un établissement scolaire,

selon le cycle d'enseignement

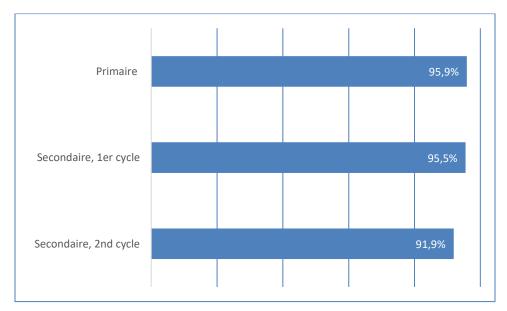
_	1011 10 0 0 010 01 011	ourgare arra										
	Proportion (%) des	Proportion (%) des ménages déclarant la distance et le temps mis pour joindre un cycle d'enseignement,										
	SCORECARD, Loum, 2017											
		Distance	Total	Temps moyen mis par les enfants (en								
		Moins d'1 km	Total	minutes)								
	%											
	Maternel	66,9	28,7	1,2	3,2	100,0	24,5					
	Primaire	57,6	100,0	23,6								
	Secondaire	15,2	0,0	100,0	36,2							

Quelle que soit la distance, les élèves de la maternelle et du primaire mettent en moyenne 24 minutes pour se rendre à l'école à pied tandis que leurs aînés du secondaire ont besoin de plus de 36 minutes dans les mêmes conditions de déplacement (Tableau 20).

III.4.2 CARACTÉRISTIQUES ET ÉQUIPEMENTS DES INFRASTRUCTURES DE L'ÉDUCATION

Les établissements à cycle complet se retrouvent pratiquement dans toutes les localités, quel que soit le cycle d'enseignement considéré (graphique 9).

Graphique 9: <u>Proportion des ménages dont les enfants fréquentent un établissement à cycle complet, SCORECARD, Loum, 2017</u>



L'étude met aussi en évidence le confort relatif dans lequel certains élèves se trouvent : s'il y a quelques niveaux qui n'ont pas de salles de classe, on observe en revanche que presque tous les élèves sont assis sur un banc (tableau 21).

Tableau 21: Quelques caractéristiques des établissements scolaires, selon le cycle

<u>d'enseignement</u>

		ertaines caractéristique, SCORECARD, Lou	nes des établissements nm, 2017
	Une salle par niveau de classe	Tous les élèves sont assis sur un banc	Les livres scolaires sont distribués aux élèves
%			
Maternel	82,4	97,8	25,9
Primaire	87,2	96,6	6,9
Secondaire	90,1	98,2	0,0

S'agissant de l'idée que les ménages se font du nombre d'élèves dans les classes de leur progéniture, l'enquête montre que ceux-ci ont la perception des effectifs de plus en plus élevés lorsque l'on passe d'un niveau d'instruction à un autre (Tableau 22).

Tableau 22: <u>Nombre moyen d'élèves par classe et assiduité des enseignants, selon le cycle</u> d'enseignement

	Proportion (%	Proportion (%) de ménages selon leur perception des effectifs par classe et l'assiduité des enseignants, SCORECARD, Loum, 2017									
	Nombre moyen d'élèves dans la classe Appréciation de l'assiduité des enseignants										
		Moins de 30	Entre 30 et 60	Plus de 60	Régulier	Moyennement régulier	Irrégulier	Ne sait Pas			
Ī	%										
	Maternel	11,8	39,7	17,7	30,8	94,5	1,8	1,8	1,9		
Primaire 6,0 46,0 25,1 22,9 85,2 9,5 3,2 2,1									2,1		
	Secondaire										

En ce qui concerne la présence des enseignants dans leur salle de classe, le tableau 21 montre qu'ils sont globalement assidus, notamment les instituteurs de l'école maternelle avec près de 95%.

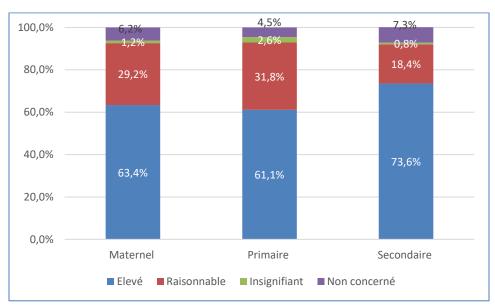
III.4.3 COÛTS DE L'ÉDUCATION

Quel que soit le montant payé, la quasi-totalité des ménages de la commune de Loum a dû s'acquitter des frais exigibles pour l'éducation de leurs enfants (inscription, scolarité et APEE) au cours d'une année scolaire. A raison de:

- 95,3% à la maternelle;
- 95,9% à l'école primaire;

• 96,4% dans l'enseignement secondaire.

Graphique 10: <u>Répartition des ménages selon la perception qu'ils ont des coûts de l'éducation, SCORECARD, Loum, 2017</u>



Les frais payés par les ménages pour l'éducation de leurs enfants sont en général jugés élevés, notamment dans l'enseignement secondaire où le taux d'insatisfaction dépasse 73%.

Cependant, les frais exigibles pour la scolarisation des enfants sont à priori utilisés à bon escient.

Lorsqu'il a été demandé aux ménages d'indiquer celui qui s'occupe des réparations des salles de classe en cas de dommage, l'association des parents d'élèves et enseignants (APEE) a été très largement plébiscitée (Tableau 23).

Tableau 23: Responsables des réparations des salles de classe, selon le cycle d'enseignement

Proportion (%	Proportion (%) des ménages qui désignent les responsables des réparations des salles de classe endommagées, SCORECARD, Loum, 2017									
	Pourcentage des ménages qui déclarent que les salles endommagées sont réparées par :									
L'APEE Le Maire (Commune) Une organisation du village Une ESEC Autres partenaires										
%										
Maternel	Maternel 89,4 3,4 0,0 3,1 2,0 3,1									
Primaire	imaire 83,9 4,4 0,0 1,8 1,2 1,8									
Secondaire	76,8	5,5	0,0	1,3	1,3	1,3				

Quel que soit le cycle d'enseignement considéré, la quasi-totalité des ménages déclarent que l'APEE est la principale organisation qui s'occupe des réfections des salles de classe

endommagées. Les autres acteurs du système éducatif, sans particulièrement se distinguer, se partagent le reste des contributions.

III.4.4 ATTENTES ET SATISFACTIONS DES MÉNAGES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

En dépit de quelques griefs relevés ça et là, la majorité des ménages sont satisfaits des services d'éducation de leur localité. Suivant le cycle d'enseignement, l'évolution du taux de satisfaction est 88,4% à la maternelle, 81,9% dans le primaire et de 79,4% dans le secondaire.

Tableau 24: Raisons de l'insatisfaction des ménages des services de l'éducation

	Réparation	(%) des raisons d'i	insatisfaction par	rmi les ména	ges insatisfaits	s, SCORECARD,	Loum, 20	17			
	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon la raison de non satisfaction										
	Eloignem ent des écoles	Insuffisance de salles de classe	Insuffisance d'équipements	Insuffisanc e des écoles	Manquement lié au personnel	Absence de distribution de manuels scolaires	Mauvais résultat	Coût élevé de la scolarité	Autres		
%											
Maternel	31,3	35,5	17,2	17,9	11,2	42,6	4,8	61,4	5,1		
Primaire	25,6	24,6	18,1	19,1	13,8	45,8	10,4	68,1	5,7		
Secondaire	35,1	20,8	25,3	14,7	13,6	13,8	5,2	76,0	4,7		

Les ménages insatisfaits, qui pèsent moins de 20% des ménages en moyenne, reprochent au système éducatif de la commune un ensemble de problèmes dominés par le coût élevé de la scolarité, l'absence de distribution de manuels scolaires à la maternelle et dans le primaire et l'éloignement des établissements scolaires (Tableau 24).

Tableau 25: Attentes des ménages pour les services de l'éducation

Proportion	oportion (%) des ménages ayant des attentes pour les services de l'éducation, selon la commune, SCORECARD, Loum, 2017									
		Proportion (%) de ménages ayant comme attente :								
	Avoir une école plus proche	Ajouter des salles de classe	Ajouter des équipements	Ajouter les écoles	Ajouter le personnel	Distribuer les manuels scolaires	Améliorer les résultats	Diminuer les coûts	Autres	
%										
Maternel	11,9	11,2	9,8	6,9	5,4	17,6	3,1	27,3	8,7	
Primaire	14,7	18,2	12,0	8,9	8,4	23,2	4,7	34,9	10,2	
Secondaire	18,6	12,6	14,6	7,4	6,0	8,9	6,4	37,0	7,2	
Formation professionnell e	6,5	1,7	2,2	0,8	0,3	1,6	0,3	3,5	1,6	

Les attentes des ménages sont pour l'essentiel orientées vers la réduction des coûts de scolarité (notamment dans le secondaire), la création des établissements scolaires de proximité, la distribution des manuels scolaires et l'augmentation des salles de classe. La création des centres de formation professionnelle proches des logements des ménages est aussi une préoccupation.

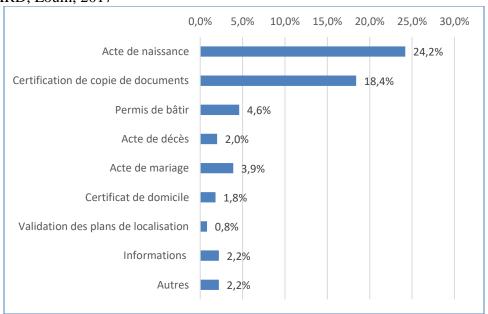
III.5 SERVICES COMMUNAUX

III.5.1 ACCÈS AUX SERVICES OFFERTS PAR LA COMMUNE

Cette section fait la revue des différents services offerts par l'institution communale et analyse la perception des ménages quant à leur qualité, au cas où ils les auraient sollicités au cours des douze (12) derniers mois précédant l'enquête. Ces prestations communales portent généralement sur:

- L'établissement des actes de naissance ;
- La certification des copies des documents officiels ;
- Le permis de bâtir;
- L'acte de décès:
- L'acte de mariage;
- Le certificat de domicile;
- La validation des plans de localisation ;
- Les informations.

Graphique 11: <u>Type de prestation sollicité à la commune de Loum au cours des 12 derniers mois,</u> SCORECARD, Loum, 2017



A la question de savoir si les ménages ont eu recours à la commune pour diverses prestations pendant la période de référence, le graphique 11 met en évidence une très grande timidité : en dehors de la délivrance des actes de naissance et la certification des documents (soit 24,2% et 18,4%), les autres services offerts ont été sollicitées dans des proportions infinitésimales. Toutefois,

il faut bien se garder d'interpréter cela comme un désintéressement des ménages vis-à-vis des services offerts par la commune ; en effet, certains services sont, de par leur nature, des évènements rares pour un même ménage.

Pour l'établissement des actes de naissance et la certification des documents, les usagers pensent que l'accueil a été bon (respectivement 79,9% et 90,3%) et le temps de réponse est globalement jugé satisfaisant.

III.5.2 PARTICIPATION DES MÉNAGES À LA VIE COMMUNAUTAIRE

La participation des ménages à la vie communautaire s'entend ici comme une implication effective de ces derniers aux activités par l'exécutif communal ou alors, de façon passive, par les informations qu'ils reçoivent des élus locaux.

Tableau 26: Informations sur les actions de la commune/Implication des ménages

	Proportion (%	6) des ménages aya	par typ	ommune a impliqué be, SCORECARD, I	Loum, 2017		ns de la commune			
		Pourcentage de ménages dont un membre déclare :								
		Participer aux assemblées villageoises en vue d'élaborer le PCD	Avoir reçu une communication sur le budget annuel	recettes	Avoir reçu un accompagnement du village/quartier dans les actions de développement	la planification	Que le village/quartier est impliqué dans la programmation et la budgétisation			
Ī	Pourcentage	17,6	2,5	1,6	21,2	22,4	38,5			

Le tableau 26 montre que la participation des ménages est assez mitigée : 17,6% des ménages déclarent qu'ils ont participé à l'élaboration du plan communal de développement (PCD), 21,2% ont reçu un accompagnement de leurs villages dans les actions qu'ils entreprennent pour le développement et 22,4% des ménages soutiennent que leurs localités sont impliquées dans la planification. L'attention doit être portée sur le fait que 38,5% des localités sont impliquées dans la programmation et la budgétisation.

III.5.3 PERCEPTION GLOBALE DES SERVICES COMMUNAUX

S'agissant du niveau de satisfaction des ménages par rapport aux services municipaux en général, l'étude montre que 34,5% de ceux-ci sont insatisfaits (Tableau 27).

Tableau 27: Insatisfaction de certains ménages vis à vis de la commune

	Proportion (%) des ménages ayant déclaré qu'ils ne sont pas satisfaits des actions/services de la commune, raisons d'insatisfaction, SCORECARD, Loum, 2017									
	Pouraontogo do	Parmi les insa	Parmi les insatisfaits, pourcentage de ménages dont un membre avance comme raison d'insatisfaction :							
	Pourcentage de ménages dont un membre déclare ne pas être satisfait	Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers	Non implication des populations dans la gestion communale	nerconnel	Non visibilité de l'action communal e	Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints)	Autres			
9	6 34,5	32,5	53,9	17,8	66,6	6,7	27,0			

Les raisons de cette insatisfaction sont variées mais les plus importantes sont :

- L'absence de la visibilité de l'action communale (66,6%);
- La non implication des populations dans la gestion communale (près de 54%);
- La lourdeur dans le traitement des demandes des usagers (32,5%).

Pour ce qui est des attentes des ménages, elles gravitent toutes autour de l'exigence d'une bonne gouvernance municipale (Tableau 28).

Tableau 28: Attentes des ménages

Pourcentage	Pourcentage des ménages ayant des attentes vis à vis de la commune, SCORECARD, Loum, 2017								
		Pourcentage ayant comme attente :							
	Plus d'implication des populations dans la prise de décision	Plus de communication sur les actions de la commune	Plus de transparence dans la gestion	Plus de proximité avec les administrés	Autres				
Pourcentage	39,9	32,4	18,9	18,0	57,4				

CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

La necessité de jauger l'action publique en matière de lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions et qualités de vie des populations a été au centre de l'action du contrôle citoyen dans la commune de Dibombari. Ceci s'inscrit dans les missions voire les objectifs du PNDP III, qui au délà des actions de planification et de programmation dans les communes, a tenu à s'interroger sur la perception que les ménages en général et ceux de la commune de Loum en particulier ont sur le niveau et la qualité de satisfaction, non seulement des besoins essentiels de base (l'eau, la santé et l'éducation), mais aussi des services qu'offrent l'institution communale.

Le contrôle citoyen de l'action pubique à travers le ScoreCard, vient non seulement rélever les zones d'ombre de la mise en œuvre de l'action publique, mais aussi et surtout envisager avec plus d'optimisme, des lendemains meilleurs des secteurs tels : l'eau potable, la santé, l'éducation et l'offre de services publiques de la part de la commune.

Ainsi, Il ressort de cette enquête que dans la commune de Loum connait des insuffisances non seulement dans les mécanismes de réponses à apporter aux besoins de ses populations mais aussi dans la qualité et le nombre des différentes réponses apportées. L'accès à l'eau, à l'éducation et à la santé dans cette commune reste problématique en termes de coût, de qualité et de disponibilité. Les services de l'institution communale sont peu adaptés à apporter des réponses satisfaisantes en temps, en nombre et en qualité.

Pour changer favorablement cette perception des ménages, la commune de Loum gagnerait donc à intégrer des recommandations formulées dans le rapport d'enquête à travers la mise en œuvre du plan d'action et l'opérationnalisation d'un dispositif de suivi-évaluation du programme de dissémination des résultats, sous l'impulsion des instances communales et avec le soutien de toutes les parties prenantes aggissant à tous les niveaux que ce soit.

CHAPITRE IV:

Plan d'action pour la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans la commune de LOUM

Tableau 29: <u>Synthèse des problèmes</u>

Secteur	Problèmes identifiés	Solutions envisagées	Niveau de mise en œuvre		
			Local ¹²	<u>Central</u>	
Eau	Eloignement des points d'eau potable Insuffisance des points d'approvisionnement en eau potable	La construction de nouveaux points d'eau/réhabilitation des points d'eau non fonctionnels.	X	X	
	Mauvaise qualité de l'eau	L'amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants ; L'amélioration de la gestion des points d'eau existants.	X X	X	
	Coût élevé de la scolarité	Réduction des coûts de scolarité,	X		
Education	Difficultés d'accès aux manuels scolaires	Faciliter l'accès aux manuels scolaires	X	X	
Education	Eloignement des établissements secondaires	Création, construction et équipement de nouveaux établissements scolaire		X	
	Insuffisance des médicaments	Approvisionnement des pharmacies en médicaments		X	
g	La mauvaise qualité des services offerts	Améliorer la qualité de la prise en charge des patients	X	X	
Santé	Insuffisance des formations sanitaires	Création, construction et équipement de nouvelles formations sanitaires		X	
	Faible visibilité de l'action communale	Améliorer la communication sur les actions de la commune	X		
Service communal	Faible niveau d'implication des populations dans la gestion communale	Améliorer le niveau d'implication des populations dans la prise des décisions liées à la gestion communale	X		
	Les manquements liés au personnel communal.	Améliorer la gestion des ressources humaines de la commune	X		

 $^{^{12}}$ Ce sont ces solutions qui vont permettre de faire le plan d'action.

Tableau 30: Plan d'action

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeu r de référe nce	Val eur cibl e	Fréque nce de mesure	Source de vérification	RESPONSA BLES	PARTENAIRES	Estimation des coûts
Eau	Améliorer le niveau de satisfaction de l'offre en eau potable dans la commune de Loum	Améliorer la	Organisation de 03 ateliers de formation des ménages à la potabilisation de l'eau (1/an pendant 3 ans)	Le nombre d'ateliers tenus	0	03	Annuelle	-Rapport des ateliers -liste de présence	Commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	2 000 000
		Organisation de 03 ateliers de formation des comités de gestion de la Commune sur leur bonne organisation et fonctionnement ainsi que sur l'entretien des points d'eau (1/an pendant 3 ans)	Le nombre d'ateliers tenus	0	03	Annuelle	-Rapport des ateliers -liste de présence	Commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	2 000 000	
			Identifier et élaborer un répertoire des partenaires susceptibles d'accompagner la commune à apporter des réponses aux besoins en eau potable des ménages	L'annuaire est élaboré et utilisé par la Commune	0	1	Annuelle	Existence d'un annaire de partenaires du secteur de l'eau	Commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	100 000
		fonctionnels Extension sur 15 km d réseau de captage et d	points d'eau existant non	-Nombre de points d'eau non fonctionnels identifiés et réhabilités	0	10	Annuelle	-PV de réception des points d'eau réhabilités	Commune	-Services sectoriels -partenaires au développement	30 000 000
			Extension sur 15 km du réseau de captage et de distribution d'eau existant	Nombre de ménages connectés	0	100	Annuelle	PV de réception	Commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	50 000 000
			nouveaux forages à	Nombre de forages construits	0	10	Annuelle	PV de réception des ouvrages	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	85 000 000

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeu r de référe nce	Val eur cibl e	Fréque nce de mesure	Source de vérification	RESPONSA BLES	PARTENAIRES	Estimation des coûts
		Vulgariser les dispositions réglementaires en matière de coût des frais de scolarité	Sensibilisation/Informatio n des ménages sur la gratuité des frais d'inscription dans les écoles primaires et du rôle de l'APEE (01 campagne à chaque rentrée scolaire pendant 03 ans)	-Nombre de campagnes de sensibilisation organisés; -Nombre de ménages sensibilisés	0	3	Annuelle	-Fiches de présence -Rapport d'activités	Commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	3 000 000
		Renforcer les capacités managériales et financière des APEE	Organisation de 3 ateliers de formation annuel des APEE sur leurs missions et sur la comptabilité simplifiée (1/an pendant 3ans)	Nombre d'ateliers organisés	0	3	Annuelle	-Fiches de présence -Rapport d'activités	Commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	2 000 000
Education			Construction et équipement d'un bloc de deux salles de classe; dans 10 établissements scolaires (enseignement secondaire/éducation de base)	Nombre de salles de classe construites	0	20	Annuelle	-PV de réception des salles de classe	Commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	60 000 000
Education		e quantité et la qualité des infrastructures et équipements des établissements	Création, construction et équipement d'un Lycée Bilingue et Moderne avec 03 blocs de 03 salles plus un bloc administratif	Lycée Bilingue créé et construit	0	1	Annuelle	-Documents de créaion ; -PV de réception des travaux de construction	Commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	160 000 000
			Equipement en 2000 tables bancs et de 20 bacs à ordures dans les établissements secondaire et de l'éducation de base	Nombre de nouveaux tables bancs et bacs à ordures acquis	0	202 0	Annuelle	PV de réception	Commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	30 000 000
			Dotation en manuels scolaires de certains établissements de l'éducation de base	Nombre de manuels scolaires offerts	0	AD	Annuelle	PV de réception	Commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	10 000 000
		Améliorer la qualité de l'encadrement des	Construction et équipement de 05 blocs de 02 logements d'astreinte pour le personnel enseignant	Nombre de logements d'astreinte construits	0	10	Annuelle	PV de réception	Commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	175 000 000

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeu r de référe nce	Val eur cibl e	Fréque nce de mesure	Source de vérification	RESPONSA BLES	PARTENAIRES	Estimation des coûts
		élèves et des enseignants dans les établissements scolaires	Construction et équipement d'une bibliothèque municipale	Bibliothèque municipale construite	0	1	Annuelle	PV de réception	Commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	30 000 000
		Accroitre le nombre et la qualité du personnel enseignant	Plaidoyer auprès des sectoriels pour l'affectation de 25 enseignants (07 au secondaire et 18 à l'éducation de base)	- Nombre de correspondance adressées aux sectoriels - Nombre d'enseignants affectés	0	25	Annuelle	Lettres d'affectations	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	РМ
		Accroitre le nombre du personnel qualifié et améliorer leur condition de	Plaidoyer auprès du sectoriel de la santé pour l'affectation d'un personnel qualifié dans les formations sanitaires de Baré (08 IBE, 05 IDE et 15 AS)	Nombre de personnels affectés	0	28	Annuelle	Lettres d'affectations	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	РМ
Santé	Améliorer l'offre en	travail	Construction et équipement de 04 blocs de 02 logements d'astreinte pour le personnel soignant	Nombre de logements construits	0	8	Anuelle	PV de réception	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	140 000 000
	services de santé publique	s de dique Construire et la équiper de ne de nouvelles	Construction et équipement de 02 Centre Santé Intégré (CSI)	Nombre des CSI construits	0	2	Annuelle	PV de réception	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	75 000 000
	dans la commune de Loum		Equipement en médicaments de 07 propharmacies/pharmacies dans des formations sanitaires	Nombre de propharmacie/pharmaci es ayant bénéficié de dotation en médicaments	0	7	Annuelle	PV de réception	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	14 000 000
		Faciliter la diminution des coûts de soins de santé	-Affichage des coûts officiels des consultations et autres soins dans les formations sanitaires -Affichage des messages de lutte contre la corruption	Nombre d'affichage réalisée dans des formations sanitaires	0	30	Annuelle	Archives de la commune et des sectoriels	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	2000 000
	Améliorer le niveau de satisfaction de l'offre en	Améliorer la communication sur les actions	Elaboration et vulgarisation du plan de communication de la commune (chaque année)	Existence d'un plan de communication	0	1	Annuelle	Plan de communication Rapport d'activités	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	300 000

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeu r de référe nce	Val eur cibl e	Fréque nce de mesure	Source de vérification	RESPONSA BLES	PARTENAIRES	Estimation des coûts
Services de la commune		nunaux communale ès des	Vulgarisation/diffusion (lors de 2 sessions) de la documentation rappelant le rôle du Conseiller Municipal (aspect rédévabilité à l'égard des populations)	Séance de distribution organisées	0	2	Annuelle	Archives de la commune	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	2 000 000
			Equipement en 39 babillards (1 dans chaque village de la commune)	Nombre de babillards mis en place	0	39	Annuelle	PV de réception	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	1 000 000
			Dotation d'un numéro vert à la commune	-N° vert existant -Nombre de doléances résolues	0	100	Annuelle	PV de réception	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	1 000 000
			Elaboration et affichage des affiches détaillant les procédures et coûts des services de la commune	Nombre d'affiches collées	0	20	Annuelle	Archives de la commune	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	1 000 000
		Améliorer le niveau de participation des ménages aux actions de la commune	Organisation des campagnes de sensibilisation annuelles (1/an pendant 3 ans) des ménages sur l'importance de la participation aux activités de la commune	Nombre de campagnes organisées	0	3	Annuelle	Fiches d'enregistrement	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	7 000 000
			Faire adopter une décision du conseil municipal contraignant les conseillers municipaux à diffuser les résultats des conseils	Existence d'une délibération	0	1	Annuelle	Archives de la commune	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	PM
			Elaboration et vulgarisation de l'annuaire des association/organisation/g roupes formels et informel existant dans la commune dans le but de les associer aux activités communales	Annuaire créé et mis à la disposition des partenaires	0	1	Annuaire	Annuaire communal des organisations paysannes	commune	-Services sectoriels -partenaires au développement	100 000
			Implication des populations dans la mise	Nombre de projets HIMO réalisés	0	5	Annuelle	Fiches de présence	commune	-Services sectoriels -partenaires au développement	10 000 000

Secteur	Objectif global	Objectifs spécifiques	Actions	Indicateur de résultats	Valeu r de référe nce	Val eur cibl e	Fréque nce de mesure	Source de vérification	RESPONSA BLES	PARTENAIRES	Estimation des coûts
			en oeuvre des activités HIMO/projets d'infrastructures								
	Améliorer la qualité des services du personnel communal	Organisation des campagnes de sensibilisation annuelles (1/an pendant 3 ans) des ménages sur l'importance de la participation aux activités de la commune	Nombre de campagnes organisées	0	3	Annuelle	Fiches d'enregistrement	commune	- Services sectoriels -partenaires au développement	7 000 000	
			Organisation trimestriel des foras d'échange sur l'importance d'une bonne conduite du personnel communal (pendant 1 an)	-Nombre de foras tenus -nombre de personnels participants	0	4	Annuelle	Fiches de présence	commune	-Services sectoriels -partenaires au développement	400 000
		qualité des services du	Organisation annuelle des cérémonies de remise de prix aux personnels exemplaires	Nombre de personnels primés	0	1	Annuelle	Archive de la commune	commune	-Services sectoriels -partenaires au développement	3 000 000
		Elaboration et vulgarisation d'un code d'éthique et de bonne gouvernance du personnel communal	Existence du code d'éthique et de bonne gouvernance	0	1	Annuelle	Archives de la commune	commune	Services sectoriels -partenaires au développement	2 000 000	
			Mise en place d'une boite a suggestionn à la Mairie	Existence d'une boite à suggestion	0	1	Annuelle	Boite à suggestion	Mairie	RAS	PM

Tableau 31: Programme de dissémination des résultats et de présentation du plan d'action

ACTIVITES	RESULTATS ATTENDUS	RESPONSABLE	PARTENAIRES	DATE DEBUT	DATE FIN
Réunion d'information préparatoire à l'atelier communal de restitution	Rapport élaboré et disponible	OSC	Maire	12 Sept 2018	12 Sept 2018
	Leçons apprises Changements attendus	OSC	Maire, comité de pilotage, Sectoriels, PNDP		
Atelier communal de restitution	Formalisation de l'engagement aux changements	OSC	Maire, comité de pilotage, Sectoriels, PNDP	26 Sept 2018	26 Sept 2018
	Négociation de la prochaine évaluation	OSC	Maire, comité de pilotage, Sectoriels, PNDP		
Diffusion des résultats	Diffusion des résultats	OSC	Maire, comité de pilotage, Sectoriels, PNDP	26 Sept 2018	26 Sept 2018

Sources: CCAP LOUM 2017

ANNEXES

Citizen Report Card Evaluation des services publics dans la commune de XXXXXX

<u>Section I.</u> SIGNALETIQUE	
A01 Région A02 Département	_
A02 Département	_
A03 Arrondissement/Commune	
A04 Numéro du Lot	_
A05 Numéro séquentiel de la Zone de Dénombrement	_
A06 Strate de résidence : 1=Urbaine 2=Sémi-urbaine 3=Rui	rale
A07 Nom de la localité	
A08 Numéro de structure	
A08a Numéro du ménage dans l'échantillon	_
A09 Nom du chef de ménage	
A10 Age du chef de ménage (en année révolue)	_
A11 Sexe du chef de ménage : 1=Masculin 2=Féminin	<u> </u>
A12 Nom de l'enquêté	
A13 Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage (voir codes)	
A14 Sexe de l'enquêté : 1=Masculin 2=Féminin	
A15 Age de l'enquêté (en année révolue)	_
A16 Téléphone de l'enquêté	
	l
A17 Date de début d'enquête	- / /
1	_
A18 Date de fin d'enquête	_ / / /
-	_
A19 Nom de l'enquêteur	
A20 Nom du superviseur communal	
A21 Résultat de la collecte	1.1
1=Enquête complète 4=Absence d'un répondant compéten	' '
2=Enquête incomplète 5=Logement vide ou pas de logement	
3=Refus 96=Autres (à préciser)	
(Si la réponse est différente de 1 et 2, fin du questionnaire)	
A22 Appréciation de la qualité de l'enquête	1 1
1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très	mau

CODES A11

- 1 = Chef de Ménage 3 = Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)
- 2 = Conjoint (e) du Chef de Ménage 4 = Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e)
- 5 = Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)
- 6 = Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)
- 7= Domestique
- 8= NSP

H01	Quels systèmes publics d'approv en eau existe-t-il dans votre villas (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes) Autre système ?		1=oui 2=non A. Puits avec pompe B. Puits à ciel ouvert C. Puits protégé D. Forages avec pompe à motricité humaine E. Source/ rivière F. Adduction en eau potable	
H01a	Votre principale source d'approv 1=Publique 2=Privée Si 2		n eau est-elle publique ou privée ?	
H02	1= Puits avec pompe 4=Forage 2= Puits à ciel ouvert 5=Sourc	es avec pompe		
H03	Quelle est la qualité de cette eau 1=Bonne 2=Mauvaise 3=Indi	fférent	o. Map	
H04	Cette eau a-t-elle une odeur ? 1=		8=NSP	
H05	Cette eau a-t-elle un goût ? 1=Ou		B=NSP	
H06	Cette eau a-t-elle une couleur ? 1			
H07	Payez-vous pour avoir cette eau '			<u> </u>
H07a			r mois? (inscrire un montant en FCFA)	
H07b	Comment jugez-vous ce montant 1=Elevé 2=Raisonnable 3=Insig			<u> </u>
H08	Cette eau est-elle disponible tout	e l'année ? 1=	Oui 2=Non	
H09	Combien de temps en moyenne v 1=Sur place 2=Moins de 15 mir	ur aller, puiser l'eau et revenir ? e 15 et 30 minutes 4=Plus de 30 minutes	<u> </u>	
H10	Ce point d'eau a-t-il été en panne depuis? 1=Oui 2=N			
H10a	Si votre point d'eau a été en panr depuis, après combien	ne à un momer de temps a-t-i e une semaine encore	nt donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire l été remis en service ? et un mois 3=Entre un mois exclu et trois mois	
H10b	Par qui a-t-il été remis en service ? Autre ?	B=Etat C=Une él D=Le cor E=Chef d F=CAMV G=Autres	(commune) ite nité de gestion du point d'eau e village/quartier VATER/SNEC/CDE partenaires :	
H11	Avez-vous accès à ce point d'eau 1=Oui 2=Non Si oui	► H13		<u> </u>
H12	ménage? 1=Une fois; 2=Deux fe	ois ; 3=Trois f		<u> </u>
H13	Cette fréquence correspond-elle			
H14	Avez-vous exprimé un besoin en derniers mois, c'est-à-dire depuis		rovisionnement en eau potable au cours des 6 2 1=Oui 2=Non Si non → H18	
Н15	A qui vous êtes-vous adressés ? (plusieurs réponses possibles) Autre ?		2=non mmune) de gestion du point d'eau llage/quartier	

	F	F. Autorités administratives	
		G. CAMWATER/SNEC	
	Σ	K. Autres partenaires :	
H16	Votre besoin a-t-il été satisfait ? 1=	=Oui 2=Non Si non → H18	
H17	1=moins d'un mois 2=Entre un mois et trois mois	able, après combien de temps votre besoin a-t-il été satisfait ? 3=Plus de trois mois	
H18	De manière globale, quel est votre votre village? (Encerclez une seule Si 1 ou 2		
H19	Donnez les raisons de votre insatisfaction de l'approvisionnement en eau dans votre village (plusieurs réponses possibles). Autre raison?	1=oui 2=non A. Eloignement du point d'eau B. Mauvaise qualité de l'eau C. Insuffisance des points d'approvisionnement en eau D. Gestion du point d'eau E. Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne F. Coût élevé de l'approvisionnement en eau X. Autres à préciser :	
H20	Quelles sont vos attentes en matière d'approvisionnement en eau potable ? (plusieurs réponses possibles). Autre attente ?	1=oui 2=non A. Points d'eau supplémentaires B. Amélioration de la gestion des points d'eau existants C. Remise en service des points d'eau en panne D. Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants E. Réduction du prix; X. Autres à préciser :	
		Section III. SANTE	

	<u>Section III</u> . SANTE							
S01	Quelle est la formation sanitaire la plus proche de votre ménage ? 1= Centre de santé intégré public 2= Hôpital/CMA 3= Centre de santé privé							
S02	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour atteindre la formation sanitaire la plus proche de votre village ? 1=Moins 15 minutes 2=Entre 15 et 30 minutes 3=Plus de 30 minutes							
S03	Où vont de préférence les membres du ménage lorsqu'ils ont des problèmes de santé ? (Une seule réponse) 1=Centre de santé intégré public 5=Au marché/kiosque de médicaments 2=Hôpital /CMA 6=Chez un personnel de santé 3=Centre de santé privé 7=Me soigne moi-même. 4=Tradi-praticien Si S02=4, 5, 6 et 7							
S04	Un membre de votre ménage a-t-il utilisé au moins une fois la formation sanitaire la plus proche au cours des 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis? 1=Oui 2=Non Si non — S17							
S05	Qui est responsable de cette formation sanitaire?1=Médecin3= Aide Soignant8=Ne sait pas2=Infirmier4=Autre (à préciser)	<u> _ </u>						
	nière fois qu'un membre de votre ménage s'est rendu à cette formation sanitaire,							
S06	Le personnel soignant était-il présent ? 1=Oui 2=Non							
S07	Le petit matériel (ciseaux, seringues, etc.) était-il toujours disponibles ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas							
S08	Votre formation sanitaire (CMA ou Hôpital) disposait-t-elle des salles d'hospitalisation ? 1=Oui 2=Non Si non → S10.							
S09	Quel nombre de lits avez-vous trouvé dans les salles d'hospitalisation? 1=Moins de 5 lits 2=Entre 5 et 10 lits 3=Plus de 10 lits 4=Ne sait pas.							
S10	Combien avez-vous payé pour une consultation ? (Frais de session) 1=Gratuit 3=Entre 500 et 1000 FCFA 2=Moins de 500 FCFA 4=Plus de 1000 FCFA Si S09=1 \$\int \text{S14}\$	<u> _ </u>						

S11	Comment jugez-vous ce montant ? 1:							
S12	En plus des frais de session, la persor personnel pour qu'il s'occupe mieux	nne ayant été à la formation sanitaire a-t-elle donné quelque chose au d'elle ? 1=Oui 2=Non Si non →S14						
S13		prement ou le personnel le lui a demandé ? =Demande du personnel						
S14	Comment cette personne a jugé l'acci 1=Bon 2=Passable	ueil du personnel soignant de cette formation sanitaire ? 3=Mauvais						
S15	Existe t -il une pharmacie/pro-pharm	acie dans cette formation sanitaire ? 1=Oui 2=Non → S17						
S16	Les médicaments y étaient-ils toujou	rs disponibles ? 1=Oui 2=Non 3=Ne sait pas						
S17	rencontrez dans le village ? 1=Oui	permet elle de résoudre la plupart des problèmes de santé que vous 2=Non						
S18	De manière globale, quelle est votre niveau de satisfaction des services de santé offerts par la formation sanitaire la plus proche de votre ménage? (Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Insatisfait Si S18=1 ou 2 S20							
S19	Donnez les raisons de votre insatisfaction des services de santé de votre village ? (plusieurs réponses possibles) Autre raison ?	1=Oui 2=Non A. Eloignement des formations sanitaires B. Mauvaise qualité des services offerts C. Insuffisance des formations sanitaires D. Manquements liés au Personnel de la formation sanitaire E. Mauvaise gestion de la formation sanitaire F. Insuffisance de médicaments G. Mauvaise qualité/Insuffisance des équipements H. Coût élevé de l'accès aux soins de santé X. Autres (à préciser):						
S20	Avez-vous des attentes en matière de services de santé ? Autre attente ?	1=Oui 2=Non A. Formations sanitaires supplémentaires B. Approvisionnement en médicament C. Affectation d'un personnel D. Formations sanitaires équipées X. Autres à préciser						

Section IV. EDUCATION						
	Cycle d'enseignement	Maternel	Primaire	Secondaire	Centre de formation professionnelle	
E01	Votre village/quartier dispose-t-il du cycle d'enseignement « Nom du cycle » ? 1=Oui 2=Non 3=Non concerné				<u> </u>	
E02	Combien d'enfants de votre ménage fréquentent l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) le plus proche? (inscrire le nombre devant chaque cycle)				<u> </u>	
E03	Combien de km parcourent en moyenne les enfants de votre ménage pour aller à l'école du/de (nom du cycle)? 1=Moins de 1 Km		Ш			
E04	Quel est en moyenne le temps mis par les enfants de votre ménage pour se rendre à pieds à l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) le plus proche ? (en minutes) 998=NSP		_	_ _	_ _	

E05	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquente les enfants de votre ménage a-t-il un cycle complet ? 1=Oui 2=Non 8=NSP		<u> _ </u>	1 ^{er} cycle	2 ^{ème} cycle	
E06	La SAR/SM dans laquelle fréquentent les enfants de votre ménage, dispose-t-elle d'un atelier complet correspondant à leurs disciplines? 1=Oui 2=Non 3=Ne Sait Pas					L
E07	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquentent les enfants de votre ménage a-t-il une salle par niveau de classe ? 1=Oui 2=Non 8=NSP	<u> </u>			<u> _ </u>	L
E08	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) où fréquentent les enfants de votre ménage, tous les élèves sont-ils assis sur un banc? 1=Oui 2=Non 8=NSP					
E09	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) où fréquentent les enfants de votre ménage, procède-t-on à la distribution des livres scolaires aux élèves ? 1=Oui 2=Non 8=NSP					
E10	Combien d'élèves en moyenne contient la (les) classe (s) dans la(les)quelle(s) les enfants du ménage sont scolarisés dans le (nom du cycle)? 1=Moins de 30 3=Plus de 60 2=Entre 30 et 60 4=Ne Sait Pas			l ₋		<u> _</u>
E11	Comment appréciez-vous la fréquence de présence des enseignants dans la (les) classe (s) du/de (nom du cycle) dans la(les)quelle(s) les enfants de votre ménage sont scolarisés? 1=Régulier 2=Moyennement régulier 3=Irrégulier 8=NSP					
E12	Combien payez-vous en moyenne pour les frais exigibles (inscription, scolarité, APEE) des enfants de votre ménage dans le (nom du cycle) au cours d'une année? (inscrire le montant moyen ou « Ne Sait Pas »)	(en FCFA)	(en FCFA)	 (ei	1 FCFA)	(en FCFA)
E13	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonnable 3=Insignifiant					
E14	En plus des frais exigibles, votre ménage a-t-il payé des frais supplémentaires au personnel de l'établissement scolaire du (nom du cycle) pour qu'on admette les enfants du ménage à l'école ? 1=Oui 2=Non 8=NSP Si NON ou NSP — ►E16		<u></u>			<u> </u>
E15	Ces frais payés en plus dans le (nom du cycle) vous-ont-ils été imposés ? 1=Oui 2=Non					
E16	Lorsque les salles de classe de l'école du (nom du cycle) dans laquelle les enfants du ménage sont scolarisés, sont endommagées qui s'occupe des réfections ? 1=Oui 2=Non					

	A. L'APEE B. Le Maire (Commune) C. Une organisation du village D. Le MINEDUB/MINESEC/MINEFOP E. Les Elites X. Autres partenaires (à préciser) Autre ?				
E17	De manière globale, quelle est votre niveau de satisfaction des services de l'éducation dans le (nom du cycle) dans votre village ? (Une seule réponse possible) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2		L_I	<u> </u>	
E18	Donnez les raisons de votre insatisfaction des services de l'éducation dans le (nom du cycle) de base dans votre village ? (Plusieurs réponses possibles) Autre raison ? 1=Oui 2=Non A. Eloignement des services d'éducation B. Insuffisance de salles de classe C. Insuffisance d'équipements D. Insuffisance des écoles E. Manquements liés au Personnel F. Absence de distribution de manuels scolaires G. Mauvais résultats H. Coûts élevés de la scolarité X. Autres à préciser				
E19	Avez-vous des attentes en matière de services de l'éducation dans le (nom du cycle)? (Plusieurs réponses possibles) Autre attente ? 1=Oui 2=Non A. Avoir une école plus proche B. Ajouter des salles de classe C. Ajouter des Equipements D. Ajouter les écoles E. Ajouter le personnel F. Distribuer les manuels scolaires G. Améliorer les résultats H. Diminuer les coûts X. Autres (à préciser)				

Section V. SERVICE COMMUNAL

	nunaux	COI Avezvous eu à demander (nom de service) à la commune dans les 12 derniers mois, c'est-à dire depuis? 1=Oui 2=Non → service suivant	C02 Comment avez-vous été accueilli, lors de votre passage à la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Bien 2=Indifférent 3=Mal	C03 Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune? 1=Au plus un jour 2=Entre un jour et une semaine 3=Entre une semaine et un mois 4=Entre un mois et trois mois 5=Plus de trois mois 6= En cours Si C03=1 2, 3, 4 ou 5 — C04	C03a Depuis combien de temps avez-vous sollicité ce service ? (en jour)	C04 Comment jugez- vous ce temps? 1=Raiso nnable 2=Long 3=Très long Si C04=1 → C06	cos Si C04=2 ou 3, qu'est ce qui en était la cause selon vous ? 1=Personnel indisponible/ absent 2=Absence de matériel de travail 3=Corruption 4=Autres (à préciser)	C06 Avezvous eu à payer un pourboire pour avoir ce service ? 1=Oui 2=Non
II.	ssement es de naissance		<u> </u>				<u> </u>	
Certif	ication de copie cuments			<u> </u>				
	is de bâtir						<u> </u>	
	Acte de décès							
Acte de mariage Certificat de								
domicile		<u> </u>	<u> </u>		_			
Validation des plans de localisation					_		<u> </u>	
	nations							
Autre	s (à préciser)		<u> </u>	<u> </u>		<u> </u>		
C07	Un membre du de Développem		articipé aux asser 2=Non	nblées villageoises en v	ue de l'élabor	ation du Pla	n Communal	<u> </u>
C08				nontant du budget annu				
C09	Un membre de votre ménage est-il informé des dépenses et recettes de la commune de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non							
C10	La commune accompagne-t-elle votre village/quartier dans les actions de développement (animation							<u> </u>
C11	La commune implique t-elle votre village/quartier dans la planification des actions de développement?							
C12	La communa implique e alla votra villaga/quartier dans la programmation et la hudgétication des actions de							
C13	De manière globale, quel est votre niveau de satisfaction des services rendus par la commune ? (Choisir une						<u> </u>	
C14	Donnez les rais services commu possibles). Autre raison ?			1=Oui 2=Non A. Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers B. Non implication des populations dans la gestion communale C. Manquements liés au Personnel communal (absentéisme, corruption, mauvais accueil,) D. Non visibilité de l'action communale E. Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints)				

		X. Autres (à préciser)	
		1=Oui 2=Non	
	Qu'attendez-vous de l'équipe communale?	A. Plus d'implication des populations dans la prise de décision	
C15	(Plusieurs réponses possibles – par ordre	B. Plus de communication sur les actions de la commune	
C15	d'importance).	C. Plus de transparence dans la gestion	
	Autre attente ?	D. Plus de proximité avec les administrés	
		X. Autres (à préciser) :	

ANNEXE 2: LISTE DES CANDIDATS

LISTE DES FACILITATEURS ET DES FORMATEURS

- 1. MBEE NLEND Martin
- 2. MENDOMO ASSAKO Marcelle
- 3. NGOUDAM NJOYA Aboubakar
- 4. SINGOUE Paul Junior
- 5. TOUNA ONGUENE Philippe

LISTE DES CANIDATS PRESELECTIONNES

- 1. KAME NTOUMBAN
- 2. EBA MENYENGUE
- 3. MANJIENGWE Gaston
- 4. ISSA ABOUBAKAR
- 5. NGUEPNANG IDE Martine
- 6. DJOUKWE Ornella Michelle
- 7. NJOUNANG Bibienne
- 8. NDOUMBE Martin
- 9. NZANGO Louis
- 10. MBAPPE Achille
- 11. TCHALBOU J. Carolle
- 12. DEKANGONG Simon-Pierre

LISTE DES CANDIDATS RETENUS

- 1. KAME NTOUMBAN
- 2. EBA MENYENGUE
- 3. MANJIENGWE Gaston
- 4. ISSA ABOUBAKAR
- 5. NGUEPNANG IDE Martine
- 6. DJOUKWE Ornella Michelle
- 7. NJOUNANG Bibienne
- 8. NDOUMBE Martin
- 9. NZANGO Louis
- 10. MBAPPE Achille

LISTE D'ATTENTE

- 1. TCHALBOU J. Carolle
- 2. DEKANGONG Simon-Pierre